

N° 4—6. I—II.

AVRIL—JUN

1928

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE POLONAISE
DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOGIE,
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ
1928

Publié par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, sous la direction de M. J. Dąbrowski, membre correspondant de la Classe d'histoire et de philosophie.

Nakładem Polskiej Akademji Umiejętności.
Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego w Krakowie pod zarządem J. Filipowskiego.

**BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES
ET DES LETTRES.**

I. CLASSE DE PHILOGIE.

II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

N° 4—6.

Avril—Juin.

1928.

SÉANCES.

I. Classe de philologie.

23 avril. **SERNBACH L.**: Cratetea.

14 mai. **TURYN A.**: De Aelii Aristidis codice Varsoviensi atque de Andrea Taranowski et Theodosio Zygomala.

MAŁECKI M.: Le tsacavisme et les phénomènes analogues (avec une carte).

14 juin. **SINKO T.**: De Vergilii rebus bacchicis.

ZAWADZKI T.: Le manuscrit de l'année 1555 de la Bibliothèque des Princes Czartoryski, contenant les Leçons spirituelles destinées à la Demoiselle Sophie Odrowąż.

Séances de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.

24 mai. **KRUSZYŃSKI T.** (abbé): Sur les petits objets en argent servant de complément aux broderies, comme nous les voyons sur la chasuble de Kmita.

DOBZYCKI J.: Le palais des Comtes Raczyński à Rogalin.

Séance de la Commission pour l'étude des sciences orientales.

31 mars. **KORWICZ WŁ.**: Quelques remarques sur les statues dites »baby kamienne« (»femmes de pierre«).

Séance de la Commission pour l'étude de l'anthropologie et de la pré-histoire.

18. mai. **DEMĘTRYKIEWICZ WŁ.**: Esquisse d'une histoire du Musée d'archéologie de l'Académie Polonaise des Sciences et des

Lettres, ainsi que les questions en rapport avec son développement futur.

TALKO-HRYNIEWICZ J.: Compte rendu concernant l'activité scientifique déployée par l'Institut d'Anthropologie physique de l'Université des Jagellons à Cracovie pendant les deux dernières années (1926 et 1927).

Séance de la Commission géographique.

31 mai. SAWICKI L.: Notre porte ouverte sur le Levant et les ports de la Dobroudja.

M^{me} PACREWICZ Z.: La vie pastorale dans les Monts Tatra.

II. Classe d'histoire et de philosophie.

26 avril. GODZISZEWSKI WŁ.: La Pologne et l'Empire Moscovite à l'époque de Ladislas IV.

GODZISZEWSKI WŁ.: La frontière polono-moscovite délimitée en vertu du traité de Polanów entre 1634 et 1648.

26 mai. GLEMMA T.: Les états prussiens ainsi que Pierre Kostka évêque de Chełmno, pendant le second interrègne (1574/6).

27 juin. DĘMBIŃSKI B.: Le rôle diplomatique de Lucchesini et la question polonaise entre 1791—1795.

SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES ET DES LETTRES.

10 JUIN 1928.

La séance publique de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres eut lieu le 10 juin dans la grande salle de l'Académie.

M^r le Ministre des Cultes et de l'Instruction Publique se fit représenter par M^r Stanislas Michalski Chef de Section, tandis que M^r Casimir Duch, vice-palatin de Cracovie représentait le Gouvernement de la République. Au premières places, on voyait les dignitaires invités avec Mgr. Sapieha, Prince-Métropolitain de Cracovie, à leur tête, ainsi que de nombreux membres de l'Académie, derrière lesquels avait pris place le public.

La séance fut ouverte par le Professeur Jean M. Rozwadowski, Président de l'Académie.

Après avoir consacré des paroles chaleureuses à la mémoire des membres défunts, le Professeur Stanislas Kutrzeba, Secrétaire général, rendit compte de l'activité déployée par l'Académie dans le courant de l'année écoulée, ainsi que des publications et ouvrages parus.

Le Professeur Stanislas Wróblewski m. t. fit ensuite une conférence sur »Les tribunaux d'arbitrage dans l'histoire du droit«.

Après cette conférence, le Secrétaire général fit connaître les noms des membres récemment élus au cours de l'Assemblée générale d'administration du 9 juin 1928.

Furent élus membres de l'Académie:

Classe de philologie.

a) Membres titulaires:

M. Stanislas Kot, professeur d'histoire de la civilisation à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Stanislas Wędkiewicz, professeur de philologie romane à l'Université des Jagellons à Cracovie.

b) Membres correspondants:

M. Ladislas Folkierski, professeur de philologie romane à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Bronislas Gubrynowicz, professeur de littérature polonaise à l'Université de Varsovie;

M. Joseph Kostrzewski, professeur d'archéologie à l'Université de Poznań;

M. Thaddée Lehr-Spławski, professeur de philologie slave à l'Université de Jean-Casimir à Lwów;

M. Moïse Schorr, professeur de langues sémitiques et d'histoire de l'Orient sémitique antique à l'Université de Varsovie.

Classe d'histoire et de philosophie:

a) Membres titulaires:

M. Ladislas-Léopold Jaworski, professeur de droit civil, de sciences administratives et de droit administratif à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Stanislas Starzyński, professeur honoraire de droit politique à l'Université de Jean-Casimir à Lwów;

M. Venceslas Sobieski, professeur d'histoire universelle à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Frédéric Zoll, professeur de droit civil à l'Université des Jagellons à Cracovie.

b) Membres correspondants:

M. Romain Grodecki, professeur de l'histoire économique à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Louis Krzywicki, professeur de l'histoire de l'organisation sociale à l'Université de Varsovie;

M. Edourd Kuntze, directeur de la Bibliothèque des Jagellons à Cracovie;

M. Casimir Tymieniecki, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Poznań;

M. Raphaël Taubenschlag, professeur de droit romain à l'Université des Jagellons à Cracovie.

Classe des sciences mathématiques et naturelles:

a) Membres titulaires:

M. Ignace Mościcki, professeur à l'Ecole Polytechnique de Lwów, Président de la République Polonaise;

M. Sigismond Wóycicki, professeur de botanique à l'Université de Varsovie.

b) Membres correspondants:

M. Etienne Kopeć, privat-docent de zoologie à l'Université de Varsovie et directeur de la section zoologique à l'Institut National Polonais d'Economie Rurale à Puławy;

M. Etienne Dąbrowski, professeur de chimie médicale à l'Université de Poznań.

Plusieurs savants étrangers furent également élus membres de l'Académie. Leurs noms seront publiés lorsque le Gouvernement de la République Polonaise aura approuvé leur élection.

Les savants suivants élus membres titulaires étrangers de l'Académie en 1927, furent approuvés comme tels par le Gouvernement de la République Polonaise:

M. Louis Rademacher, professeur de philologie classique à l'Université de Vienne;

M. Adolphe Wilhelm, professeur d'archéologie grecque et d'épigraphie à l'Université de Vienne.

M. le Professeur Kutrzeba, Secrétaire général, fit connaître ensuite les noms des personnes, qui cette année avaient obtenu des prix.

Le prix des époux Erasme et Anne Jerzmanowski fut décerné au Professeur Stanislas Zaremba pour son oeuvre scientifique dans le domaine des mathématiques.

Le prix d'histoire Probus Barczewski fut attribué au Professeur Jules Kleiner, comme à l'auteur d'un ouvrage monographique en quatre volumes, intitulé *»Juljusz Słowacki«*.

Le prix de peinture Probus Barczewski fut reconnu à M. Ludomir Śleńdziński, comme à l'auteur d'un portrait représentant la femme de l'artiste.

Le prix Ladislas-Joseph Fedorowicz échet au Professeur Edmond Załęski pour son oeuvre scientifique dans le domaine des sciences agricoles.

Les prix Félix Jasiński et Witold Łoziński, qui conformément aux statuts, peuvent être réunis, furent décernés à M^{me} Marie Gutkowska, comme à l'auteur d'un mezzotinto représentant l'intérieur de l'église Saint-Marc à Venise.

L'Assemblée générale d'administration ainsi que les séances d'administration des différentes Classes de l'Académie, avaient eu lieu la veille, c'est-à-dire le 9 juin 1928.

Résumés.

11. DEMBIŃSKI BR.: **Rola dyplomatyczna Lucchesiniego a sprawa polska w latach 1791–1795** (*Le rôle diplomatique de Lucchesini et la question polonaise entre 1791 et 1795*). Présenté dans la séance du 8 juin 1928.

L'activité diplomatique déployée par Lucchesini, ambassadeur de Prusse à Varsovie, puis à Vienne et conseiller de Frédéric-Guillaume IV, jouissant de la confiance de ce souverain dans les moments critiques, a eu une forte répercussion sur la politique prussienne et a même pesé sur les affaires européennes à l'époque du second et du troisième partage de la Pologne. Il est possible de démêler et de définir le rôle de ce diplomate dans le jeu compliqué de la politique prussienne, au milieu des conjectures variables et des hésitations continuelles de celle-ci.

Le riche «héritage» légué par Lucchesini, qu'on trouve dans les Archives secrètes de Berlin, nous permet de connaître la part qu'il a prise dans les différentes entreprises de la politique prussienne, de comprendre ses opinions, les motifs de ses actes et les méthodes qu'il appliquait; il nous montre sa souplesse et son habileté, son pouvoir d'exercer de l'influence, même lorsque des ministres ayant bien mérité de la monarchie prussienne tombaient ou étaient obligés de céder la place à d'autres. Lucchesini savait se concilier les bonnes grâces du roi, en dépit de l'humeur changeante et des hésitations fréquentes, de l'homme impulsif qu'était Frédéric-Guillaume II. Il savait faire appel aux instincts de conquête qui l'emportaient sur le désir de combattre par principe les idées de la Révolution française. Cet Italien au service de la Prusse semblait mieux comprendre la raison d'État de ce pays que des ministres prussiens de vieille roche.

Lucchesini avait été à bonne école chez Frédéric II. C'était un ennemi acharné de l'Autriche et en qualité d'Italien, blessé par dessus le marché par la déception qu'il avait éprouvée à la cour de Vienne, il prenait toujours parti contre cette puissance. Il était également mal disposé envers l'Angleterre et conseillait sans

cesse de se méfier de la faiblesse, de l'attitude hésitante, voire même de la trahison possible de l'Autriche, ainsi que de »l'égoïsme« anglais. Ces idées se faisaient jour dans toute son activité politique.

Lucchesini avait quitté Varsovie en septembre 1790 pour se rendre au congrès de Sistova, en qualité de représentant de la Prusse, mais il ne continua pas moins à s'intéresser vivement à la question polonaise, surtout après la proclamation de la constitution du 3 mai. Dans des lettres privées envoyées en Pologne, il approuvait cette »belle« constitution, ce qui ne l'empêchait pas de considérer le »bouleversement« accompli »à l'insu de la Prusse, contraire à ses principes et à ses intérêts«, comme la raison d'un rapprochement indispensable de la Prusse et de la Russie.

Après le remaniement du ministère prussien au commencement de mai 1791, mais avant d'avoir eu connaissance du vote de la constitution, Lucchesini entretenait des rapports étroits avec Schalenburg, partisan de la Russie et ennemi de l'Autriche. Après son retour en Pologne vers la fin de 1791, il jouait double jeu; il se déclarait favorable à la succession au trône en présence de Stanislas-Auguste, assurait même qu'il avait conseillé à l'Électeur d'accepter la couronne, mais agissait sous main en ennemi de la monarchie héréditaire. Le roi commença d'abord à confier à son entourage qu'il ne pourrait lui-même tenir un autre langage sur cette question, mais il ne tarda pas à s'apercevoir »qu'il (Lucchesini) n'est pas un esprit bien disposé pour nous«. Lucchesini suggérait à Berlin l'idée de »décourager et d'effrayer« l'Électeur, tandis qu'il éveillait en Pologne la méfiance envers la cour de Saxe et déployait une propagande hostile à celle-ci par l'intermédiaire de ses agents, qui distribuaient différents libelles.

Il s'efforçait d'entrer en bons rapports avec l'ambassadeur de Russie Bułhakow, quoique celui-ci se fût tenu sur la réserve. Ennemi d'un rapprochement entre Frédéric Guillaume II et l'empereur Léopold, il considérait l'orientation décidée de la politique vers la Russie qui s'était produite après la mort de ce dernier, comme la seule qui eût répondu à la raison d'État prussienne. Il déclare ouvertement en mai 1792 à Varsovie, qu'à la suite de la constitution du 3 mai, la Pologne a cessé d'être la partie contractante avec laquelle la Prusse avait conclu un traité d'alliance en 1790. Il disait des choses pénibles aux Potocki, aussi Stanislas-Auguste mentionne-t-il ces »mirabilia et contradictoria«. Ignace

Potocki se faisait des illusions et croyait que Lucchesini faisait une politique à lui, mais non celle du roi Frédéric-Guillaume II. Pendant le séjour de Potocki à Berlin, Lucchesini écrivit le 7 juin 1791 un volumineux mémoire dans lequel il s'efforçait de fournir la preuve que la Prusse n'avait pas d'engagements envers la Pologne. Ce mémoire était l'absolution complète donnée à la politique prussienne. Le séjour de Lucchesini à Varsovie prit fin; celui-ci finit par éviter tout le monde et par se cacher chez lui, pour ne pas compromettre son souverain.

On avait au début pensé à Lucchesini comme à un ambassadeur futur à Paris, au cas où les rapports entre la Prusse et la France auraient pris une bonne tournure. Il avait toujours eu une attitude conciliante envers la France. Appelé au quartier général, il contribua surtout à faire retirer les troupes prussiennes des bords du Rhin. Il conseillait à la Prusse d'envahir la Pologne avant que les troupes russes eussent occupé une grande partie de son territoire. L'accord définitif avec la Russie à la veille du second partage de la Pologne et l'absence momentanée de la Prusse sur l'arène de la politique occidentale, passaient pour être, en grande partie l'oeuvre de Lucchesini qui obtint de nouvelles preuves d'approbation et de confiance.

En qualité d'ambassadeur de Prusse à Vienne, Lucchesini ne cesse d'agir contre l'Autriche. Il part du principe qu'ayant été attaquée, l'Autriche, mais non la Prusse, a le devoir de combattre la Révolution. Lucchesini présentait sous un jour faux les déclarations des ministres autrichiens et les adaptait à ses idées politiques hostiles à l'Autriche. Il était à Vienne, lorsque éclata l'insurrection de Kościuszko. Immédiatement après avoir pris connaissance de ces événements, il soumet un mémoire dans lequel il montre le soulèvement sous l'aspect d'un mouvement dangereux, espérant décider ainsi le roi à intervenir activement en Pologne, car c'est dans ce pays et non sur le Rhin que l'«intérêt supérieur» de la Prusse est en jeu. Dans une lettre adressée au roi (8 avril 1794), il n'hésite pas à suggérer l'idée de l'«annihilation» complète de la Pologne. Il fut appelé en effet au quartier général prussien dans ce pays. Les ministres prussiens à Berlin comptent sur lui et espèrent que grâce à son influence et à la confiance dont il jouit auprès du roi, il réussira à persuader au souverain d'abandonner le «terrible voyage» sur les bords du

Rhin. Lucchesini agit en ce sens avec conséquence, aussi les ministres ne lui ménagent-ils pas leur approbation. Il était partisan d'un accord avec les Jacobins; en effet, Mazarin n'avait-il pas entretenu de rapports avec Cromwell? Il avait collaboré aux instructions que reçut l'ambassadeur prussien Tauenzien qui partit en juillet pour Saint-Pétersbourg, afin d'y négocier les questions relatives au partage de la Pologne. Les prétentions excessives de la Prusse, qui réclamait une partie de la Samogitie, la Courlande et surtout Cracovie, s'inspiraient pour une bonne part des suggestions de Lucchesini. C'est encore lui qui n'avait pas hésité à prétendre que mieux valait revenir à l'état de choses de l'année 1793, que céder. Il insistait avant tout sur la nécessité de garder Cracovie. Lorsque des difficultés surgirent à Saint-Pétersbourg et lorsque le roi de Prusse eut des doutes, il s'adressa à Lucchesini pour lui demander conseil et il attendit sa réponse pendant 15 jours, avant d'envoyer de nouvelles instructions en Russie. Lucchesini exprima sa reconnaissance pour avoir reçu »un témoignage de confiance aussi précieux et parce que le roi a voulu attendre sa réponse« (2 novembre 1794).

La réponse de Lucchesini fut bien accueillie à Berlin. On ne changea qu'une seule phrase caractéristique dans le rescrit transmis à l'ambassadeur de Prusse à Saint-Petersburg (28 novembre). D'après la formule de Lucchesini, la Prusse aurait préféré renoncer (»résigner«) à de nouvelles conquêtes et maintenir le *statu quo* de l'année 1793; or on s'exprima avec plus de réserve dans le rescrit, en disant que la Prusse aimerait mieux (»de préférence«) maintenir les frontières fixées par le second partage. On craignait que la *renonciation absolue* ne fût considérée comme un *simple désistement*. Ce n'était du reste qu'une feinte, car la Prusse voulait le partage complet, mais réclamait pour elle Cracovie. Il s'agissait seulement d'exercer une pression, mais la manœuvre ne réussit pas. Les prétentions exagérées de la Prusse, soutenues surtout par Lucchesini, eurent comme conséquence un accord entre la Russie et l'Autriche, ainsi que la signature de l'acte de partage par ces deux dernières puissances. Après de nombreux marchandages et tergiversations, la Prusse renonçait à Cracovie et obtenait un équivalent sur la Vistule, de sorte qu'en octobre 1795 elle prenait part au troisième partage. Ces complications avaient été le résultat des conseils donnés par Lucche-

sini, qui toutefois ne perdit pas les bonnes grâces du roi. Il rejeta toute la responsabilité sur l'ambassadeur de Prusse à Saint-Pétersbourg. Il occupa longtemps le poste de Vienne, en dépit des demandes de l'en révoquer. Lorsqu'il devait déjà le quitter, Madame Riez qui passait par Vienne pour se rendre en Italie, lui prêta son appui et réussit à le faire rester dans cette ville. Quoiqu'il eût des ennemis de plus en plus nombreux, Lucchesini jouissait toujours de la confiance et continuait à avoir de l'influence. Il connaissait divers moyens de se maintenir à la surface. Son activité diplomatique eut une répercussion sur la politique de la Prusse qui aboutit à la catastrophe de 1806. Ce n'est qu'alors que la chute de Lucchesini fut définitive.

12. DOBRZYCKI J.: **Pałac hr. Raczyńskich w Rogalinie. (Le palais des comtes Raczyński à Rogalin)**. Présenté le 24 mai 1928 dans la séance de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.

Parmi les très nombreuses résidences de nobles remontant au XVIII^e siècle en Grande-Pologne, le palais des Comtes Raczyński à Rogalin dans le district de Śrem, mérite surtout de retenir l'attention. Il éveille notre intérêt aussi bien par sa belle architecture et ses magnifiques collections d'objets d'art, que grâce aux souvenirs et aux traditions historiques qu'il évoque. Le domaine de Rogalin ayant appartenu tour à tour à différentes familles nobles, devint au déclin du XVI^e siècle, la propriété des parents de Christophe Arciszewski, homme de guerre célèbre qui y naquit en 1593. Au XVIII^e siècle, Rogalin avec ses vastes domaines passe à la famille des Raczyński, dont Casimir, maréchal de la Couronne et général de Grande-Pologne, entreprend la construction du palais actuel.

L'histoire de cet édifice et l'architecte qui en traça le plan, ne nous sont qu'imparfaitement connus, car une grande partie des archives de la famille des Raczyński a été détruite. On sait seulement que le corps de bâtiment principal fut élevé en 1770 et que les ailes latérales des dépendances datent d'environ 1782. La construction a été définitivement achevée dans le courant du XIX^e siècle. Le palais de Rogalin est une construction s'inspirant essentiellement des principes de l'architecture française de l'époque, avec au milieu un beau corps de logis plus élevé à étage, du-

quel s'avancent deux bras de galeries en demi-cercle n'ayant qu'un rez-de-chaussée, qui rejoignent au bout les dépendances disposées sur les côtés. La grande cour d'honneur résultant de cette disposition, est encore agrandie par des constructions servant au ménage, qui s'étendent comme prolongements des dépendances. Le corps de bâtiment principal comprend trois étages superposés (les sous-sols, le rez-de-chaussée et le premier étage compris comme entresol). La façade disposée sur 17 axes, est pourvue de trois ressauts légèrement en saillie; le ressaut du milieu à 5 axes, plus élevé que les autres parties du palais, grâce à une rangée de petites fenêtres au-dessus du premier étage, est décoré de pilastres d'ordre ionique et d'un fronton triangulaire. Il est surmonté d'un beau toit à mansardes, au sommet duquel se dresse une statue de pierre représentant un Romain armé d'un bouclier. La façade donnant sur le jardin est disposée d'une façon analogue, mais on voit s'avancer au milieu un ressaut en demi-cercle et à trois axes. L'ensemble des proportions du corps de bâtiment principal, la disposition des masses, la forme des fenêtres, des attiques, des toits etc, nous apprennent que le palais est une construction de style rococo de l'époque antérieure au pseudoclassicisme, tandis que l'exécution très simple et presque pauvre des façades, des pilastres et d'autres détails, trahit la manière propre à la première moitié du XIX^e siècle.

L'intérieur du palais permet de reconnaître de nombreuses transformations, qui ont en partie altéré les projets primitifs de l'architecte. L'arrangement et la décoration de l'intérieur se distinguent par une grande variété de formes; à côté de cheminées rococo, nous voyons des stucs Louis XVI, et nous apercevons du pseudogothique à côté du style empire. Au rez-de-chaussée, sur l'axe principal, se trouve le vestibule, puis à côté, donnant sur le jardin, une salle ronde (aujourd'hui déformée par le fait de l'avoir agrandie d'une petite pièce voisine). A gauche du vestibule, on pénètre dans la cage de l'escalier, décorée de beaux stucs style Louis XVI. Au premier étage, notre attention se porte sur un grand salon correspondant à l'axe principal. C'est une salle rectangulaire occupant la hauteur de deux étages, avec deux exèdres en demi-cercle sur les côtés plus longs du rectangle. Elle est éclairée par cinq fenêtres donnant sur le jardin et ornée actuellement d'une décoration pseudo-gothique d'une grande naïveté. Parmi les salons du premier étage,

il faut encore mentionner une grande salle réservée au jourd'hui à la bibliothèque, dont la hauteur occupe également deux étages.

Les plans primitifs, malheureusement pas signés par leur auteur, qu'on trouve en partie sous forme de copies dans les archives de Rogalin, jettent une lumière intéressante sur les premiers projets de l'architecte. Les projections horizontales nous frappent par leur clarté et par leur logique, que les transformations ultérieures ne surent pas respecter. C'est surtout le premier projet de la façade principale, richement décorée de sculptures en pierre, dans lesquelles on reconnaît le style rococo typique sous sa forme saxonne, qui offre un intérêt particulier. Les plans en question manifestent beaucoup d'affinités avec de nombreux édifices construits à Dresde et à Varsovie avant la moitié du XVII^e siècle. Certains traits pseudoclassiques qu'on retrouve dans le projet de la façade, semblent être la répercussion des oeuvres de Zacharie Longuelune, le représentant principal à Dresde de la tendance palladienne, alors en vogue à Paris. Le projet de la façade du palais de Rogalin se distingue par certaines ressemblances générales avec la façade du Palais Japonais à Dresde et le style dont il s'inspire, rappelle de très près la façade du pavillon construit en 1724 par Longuelune au Jardin de Saxe à Varsovie, où il a disparu en 1804. Dans différents détails, le projet du palais de Rogalin montre des affinités avec de nombreux palais construits à Varsovie à l'époque de la dynastie saxonne, surtout avec le projet resté inexécuté de la façade du Château Royal à Varsovie, dessiné par Knöffl, disciple de Longuelune, ainsi qu'avec le Palais Brühl, transformé vers 1760 par Jean Frédéric Knöbel, imitateur de cet architecte. On retrouve enfin dans les projets de Rogalin certains traits communs avec le château des Princes Sułkowski à Rydzyna, qui est la construction laïque principale élevée au XVIII^e siècle en Grande-Pologne, en particulier avec les parties de cette construction qui furent exécutées en 1766 par l'architecte Ignace Graff (la disposition des grands salons est p. ex. analogue dans l'un et dans l'autre palais).

L'analyse du style fournit la preuve que l'architecte qui a proposé les plans du palais de Rogalin, était sans doute un élève ou un imitateur de Longuelune; peut-être était-ce même Knöbel que nous venons de mentionner et qui a vécu en Pologne jusqu'en 1765. D'après des sources auxquelles on ne saurait trop

se fier, Antoine Hoene, architecte connu par ses édifices romans, fils du célèbre philosophe du même nom, aurait pris part aux travaux de construction à Rogalin. En effet, Hoene a plus d'une fois été en rapport avec Casimir Raczyński. Nous croyons toutefois que, comme pendant la construction de plusieurs édifices à Poznań, il se borna plutôt à exécuter les projets d'autres architectes. En revanche, la coopération d'Ignace Graff, l'architecte qui construisit le château de Rydzyna, semble tout à fait certaine, quoique nous ignorions la nature et l'étendue de cette collaboration. La part qu'à prise Graff à la construction du palais de Rogalin, est attestée par une de ses lettres au Prince Sułkowski. Il se pourrait que Graff eût été appelé à Rydzyna pour y transformer certaine parties intérieures, telles que la cage de l'escalier, la décoration etc.

Les Raczyński s'adressèrent en 1788 à Jean Kamsetzer, l'éminent architecte et décorateur du roi, pour lui confier l'exécution des projets concernant la décoration intérieure du palais. Ces projets sont parvenus jusqu'à nous. Ils se rapportent à la décoration de deux grandes salles au premier étage, à l'ornementation de la cage de l'escalier et de l'escalier extérieur qui conduit au jardin. Ces magnifiques projets qui rappellent vivement les autres travaux que Kamsetzer entreprit à la même époque au Château de Varsovie et au Palais de Łazienki, n'ont été qu'en partie exécutés. On négligea d'exécuter les projets d'une grande richesse d'ornementation et d'une haute valeur artistique, d'après lesquels devaient être décorées les deux salles du premier étage, et l'on se borna à la décoration de la cage de l'escalier qu'on entreprit probablement à une date plus récente. On construisit également d'après les plans de Kamsetzer le double escalier conduisant au jardin, avec l'entrée de la grotte, genre rocaille. Cet escalier a été démoli en 1864. Kamsetzer a encore décoré vers 1788 l'intérieur du palais Raczyński à Varsovie (7, rue Długa).

Le palais de Rogalin fut définitivement achevé pendant la première moitié du XIX^e siècle, grâce à Edouard Raczyński, éminent protecteur des sciences. Celui-ci y réunit des collections précieuses d'objets d'art, une belle collection d'armes et surtout des archives d'une grande richesse, dont les «Acta Tomiciana» et un manuscrit de Niemcewicz, sont de véritables joyaux. C'est encore lui qui fit construire en 1820 une église située à proximité du pa-

lais, sur un monticule boisé. L'église est une copie du temple de Nîmes et contient une crypte pseudogothique où se trouvent les tombeaux des membres de la famille Raczyński. Son oeuvre fut continuée par son petit-fils, également Edouard, qui enrichit les archives, réunit une magnifique bibliothèque et fonda la célèbre galerie de peinture moderne où l'on trouve des tableaux polonais et étrangers. Cette galerie, la plus grande en Pologne, compte de véritables chefs-d'oeuvres, parmi les 400 toiles qu'elle contient.

-
13. GLEMMMA F. (abbé): **Stany pruskie i biskup chełmiński Piotr Kostka wobec drugiego bezkrólewia (1574/6).** (*Les états provinciaux de Prusse ainsi que Pierre Kostka, évêque de Chetwno, pendant le second interrègne [1574—1576]*). Présenté dans la séance du 21 mai 1928.

Le rôle joué par la Prusse royale pendant l'interrègne d'une si grande importance pour la Pologne qui suivit la fuite d'Henri de Valois, n'a pas encore été l'objet d'une étude détaillée. Le Dr. R. Jacobi (*Thorn, Elbing und Danzig und die polnischen Königswahlen 1573—1575. Mitteil. des Copernicus-Vereins. Thorn 1907*) n'a décrit que l'attitude des trois grandes villes de la Prusse et n'a fait qu'esquisser la question dans une quinzaine de pages, sans profiter de toutes les sources manuscrites et en l'exposant d'une façon tendancieuse. W. Zakrzewski, l'auteur de l'éminent ouvrage *Po ucieczce Henryka* («Après la fuite d'Henri», Cracovie, 1878), s'était proposé de traiter un sujet plus vaste, aussi ne pouvait-il pas s'occuper dans les détails de la Prusse. Nous ne trouvons dans d'autres ouvrages que des contributions plus ou moins modestes à l'étude de ces questions, p. ex. chez Świętosław Orzelski (*Bezkrólewia Ksiąg Osmioro* — «Huit livres sur l'interrègne») et chez Reihold Heidenstein (*Ab excessu Sigismundi Augusti libri XII*). Le travail ici résumé s'appuie en premier lieu sur des sources manuscrites, tirées des Archives de Danzig (Actes des états de Prusse, Acta Internuntiorum, Libri Missivarum), mais il tient compte également de sources provenant des Archives Municipales de Toruń, des Archives des Princes Czartoryski à Cracovie (correspondance de M. Kromer, Cartons de Naruszewicz), de la Bibliothèque des Jagellons dans cette ville (correspondance de Stanislas

Hosius) et des Archives de l'évêché de Frombork en Warmie (correspondance de Kromer). Après avoir passé en revue les sources dans lesquelles il a puisé, l'auteur nous montre le fond sur lequel se déroulait la politique de la Prusse à cette époque, puis il caractérise ses trois phases. Pendant la première, la Prusse est fidèle à Henri de Valois, même lorsque la plus grande partie de la Pologne ne le reconnaissait plus comme son souverain; durant la seconde, la Prusse appuie la candidature autrichienne, enfin pendant la troisième phase, elle se range du côté de Batory. Vient ensuite un bref aperçu sur les partis politiques de la Prusse d'alors, après quoi l'auteur s'occupe de l'évolution ultérieure des questions politiques et religieuses dans ce pays. On trouve dans les annexes quatre documents inédits de l'époque, des lettres de Stanislas Hosius, ainsi que le texte du discours prononcé à Toruń par l'évêque Kostka, pour souhaiter la bienvenue à Étienne Batory.

Deux partis politiques se dessinaient nettement dans la Prusse royale à l'époque qui nous intéresse; l'un polonais et catholique, avait à sa tête l'évêque de Chełmno, Pierre Kostka, tandis que l'autre, allemand et luthérien, s'appuyait sur la ville de Danzig. (La dignité de maréchal des états prussiens revenait de droit à l'évêque de Warmie; toutefois, comme les états n'avaient pas reconnu Martin Kromer, alors coadjuteur de l'évêché de Warmie, parce qu'il ne jouissait pas du droit d'indignat prussien, les fonctions de maréchal échurent à l'évêque de Chełmno). La noblesse, qui tâchait d'étendre ses privilèges à l'instar des nobles polonais, suivait encore une autre ligne de conduite politique. C'était avant tout la question des privilèges qui décidait de son attitude envers les candidats au trône.

Le départ inopiné d'Henri de Valois pour la France (18/19 juin 1574) suscita en Prusse des craintes sérieuses, à cause de la situation de cette province dans les marches de la Pologne. Quoique la Diète de Varsovie eût fixé au moi de mai de l'année suivante le terme ultime du retour du roi et qu'elle l'eût menacé de la perte de la couronne s'il ne se conformait pas à cette condition, on résolut dans différentes assemblées et réunions de rester fidèle à Henri. De son côté le roi tâchait de s'assurer la fidélité des états prussiens en leur envoyant des émissaires et des lettres qu'il adressait surtout à l'évêque de Chełmno. Pour manifester leur décision inébranlable, les états ne prirent pas part à la réu-

nion de Steżyce (mai, 1575), où l'on s'attendait à voir proclamer l'interrègne. C'était surtout l'évêque Kostka qui déplorait que la Pologne oubliait si vite le serment de fidélité qu'elle avait prêté et privait le roi du trône envers et contre la volonté du souverain. Il désirait ardemment le retour rapide du roi qui ferait renaître le calme et rabattrait l'arrogance des dissidents, qui se comportaient »comme s'ils devaient toujours vivre sans roi«. L'opinion de la Prusse ne changea pas, même après que le primat eût convoqué la Diète pour le 3 octobre à Varsovie et l'on se borna à y envoyer une lettre de protestation. La noblesse commençait cependant à se réconcilier avec l'idée de la proclamation de l'interrègne et réclamait l'envoi de députés à la Diète, mais elle dut céder.

L'attitude des états prussiens subit un changement à la suite des nouvelles rendues publiques à la réunion de Łasin (29 octobre), d'après lesquelles la situation en France étant propice aux huguenots, on ne pouvait guère compter sur un prompt retour du roi. Ne voulant pas exposer le pays à une effervescence et à des troubles prolongés, les états consentirent à envoyer des députés à la Diète d'élection, convoquée pour le 7 novembre. On décida d'appuyer l'archiduc Ernest, dans lequel le parti de l'évêque voyait le candidat du Saint-Empire, tandis que le parti représentant les grandes villes, apercevait en lui surtout un prince allemand. Les députés envoyés par la Prusse se joignirent pendant l'élection au parti impérial qui proclama Maximilien II roi de Pologne. Les partisans de l'élection d'un roi »Piaŝt«, c'est-à-dire d'un monarque d'origine polonaise, élurent Etienne Batory, duc de Transylvanie et convoquèrent l'arrière-ban de la noblesse à Jędrzejów pour le 18 janvier 1576.

Ce fut encore une fois la noblesse, surtout celle de la région de Chełmno, qui rompit le front serré de l'opinion en Prusse, en se solidarisant avec la noblesse polonaise et en se déclarant favorable à Batory. Les partisans de celui-ci étaient il est vrai en minorité au début, toutefois, grâce surtout aux émissaires envoyés par la réunion de Jędrzejów, leur nombre commença à augmenter, et l'évêque Kostka partageait également leurs opinions. Les sympathies de ce prélat pour Batory devenaient de plus en plus vives, à mesure que se répandaient des nouvelles de plus en plus nombreuses sur ses qualités et sur ses sentiments religieux vrai-

ment sincères. Dès qu'Étienne commença à s'approcher rapidement de Cracovie et comme Maximilien était toujours encore hésitant, l'évêque résolut de reconnaître le premier comme roi, immédiatement après le couronnement. Celui-ci eut lieu le 1^{er} mai 1576 et à partir de ce moment Pierre Kostka s'efforça de gagner la Prusse entière à la cause de Batory, pour pouvoir lui rendre foi et hommage avec tout le pays. Il réussit à réaliser ces projet après quelque temps, quoiqu'il eût à vaincre des obstacles. Seuls les Dantzigois s'entêtaient à soutenir la cause impériale, de sorte qu'il fallut recourir aux armes pour les remettre à la raison. Les autres états de la Prusse rendirent foi et hommage au roi dès qu'il entra dans le pays, quoique Batory n'eût pas consenti à prêter séparément serment à la Prusse.

Comme c'était le cas pendant tout le temps où il était au pouvoir, de même pendant le second interrègne, l'attitude de l'évêque Kostka était toujours dictée par l'intérêt de l'Église et de l'Etat. Cet intérêt décidait également de l'appui à donner aux conditats au trône. Il s'agissait pour lui d'empêcher une scission et de ne pas permettre que la Prusse se détachât de la Pologne, aussi consacra-t-il tous ses efforts à l'accomplissement de cette tâche. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir manqué d'énergie et de décision dans la réalisation de ses intentions. Le parti dantzigois tâchait avant tout d'affermir son influence et d'empêcher l'union complète de la Prusse avec la Pologne et ce furent précisément ces tendances qui décidèrent de son attitude pendant toute la durée de l'interrègne. C'est ce parti qui s'opposait continuellement à l'exécution du décret de Lublin de l'année 1569 et empêchait la saisie des domaines en Prusse. L'évêque Kostka prenait également fait et cause pour la situation particulière de la Prusse, mais il tenait plus à la prospérité de l'Etat qu'aux privilèges prussiens. La marche de l'histoire ne pouvait du reste pas être arrêtée. Pendant le règne de l'énergique Étienne Batory, la Pologne persévéra dans la voie menant à l'union complète de la Prusse avec la République et l'évêque Kostka commença à mettre systématiquement en pratique les réformes du concile de Trente dans les questions ecclésiastiques. Dans les autres parties de la Prusse, l'évêque de Warmie Kromer, ainsi que Karnkowski, évêque de Poméranie et de Cujavie, travaillaient l'un et l'autre en s'inspirant des mêmes principes.

14. GODZISZEWSKI WŁ.: *Polska a Moskwa za Władysława IV. (La Pologne et l'empire moscovite à l'époque de Ladislas IV)*. Présenté dans la séance du 26 avril 1928.

L'auteur étudie le conflit entre la Pologne et l'empire moscovite à l'époque des troubles («smuta»), nous entretient de la façon dont il fut liquidé, et s'occupe des rapports pacifiques entre les deux Etats, jusqu'au moment où éclatèrent les guerres avec les cosaques. Il traite de ces questions dans les chapitres suivants: 1) «La Pologne et les troubles moscovites («smuta»)», 2) «La guerre moscovite de revanche de 1632 à 1634», 3) «Les négociations de paix. La liquidation du conflit polono-moscovite remontant à la période des troubles», 4) «Les mesures prises pour assurer la sécurité des frontières de la République Polonaise», 5) «L'ambassade d'Al. Piaseczyński à Moscou», 6) «Les tentatives de conclure en 1635 une alliance avec Moscou contre la Suède», 7) «La paix reconnue et approuvée», 8) «L'échange des prisonniers de guerre», 9) «La crainte inspirée par Moscou et le danger moscovite en 1636», 10) «Les projets d'une guerre d'agression contre la Turquie en 1637», 11) «La prise d'Azow par les Moscovites en 1637 et l'influence exercée par cet événement sur les relations polono-moscovites», 12) «Les tentatives d'un rapprochement entre la Pologne et l'empire moscovite entre 1638 et 1648».

L'auteur expose en rapport avec cette guerre, les nouveaux projets guerriers du roi en vue de s'emparer de Moscou, puis il montre comment ces projets furent abandonnés et comment on s'efforça de s'assurer tout au moins l'alliance de l'empire moscovite contre la Suède, au prix d'une renonciation formelle aux droits du roi à la couronne des tsars. Ces tentatives d'alliance remontent à l'époque suivant immédiatement les premiers pourparlers de paix; elles furent cependant renouvelées à l'occasion de la ratification de celle-ci en 1635. Le but qu'aurait poursuivi l'empire moscovite en faisant la guerre, aurait consisté à récupérer les territoires perdus au profit de la Suède en 1609 (respectivement en 1617). Le roi garantissait solennellement la cession de ces territoires, une fois qu'il aurait conquis le trône de Suède et reconnaissait en même temps qu'ils constituaient le patrimoine héréditaire des tsars. Pour faire la guerre,

on devait construire en commun une flotte dans la mer Baltique, recruter librement des troupes dans les deux pays et autoriser leur passage par le territoire de l'un et de l'autre État. Ces pourparlers étaient d'actualité pendant la période s'étendant du 18 novembre 1634 jusqu'au 17 mars 1635. Comme l'auteur a trouvé des lettres en rapport avec les tentatives en question, il put éclaircir ce problème jusqu'ici inconnu et jeter ainsi de la lumière sur le rôle de l'empire moscovite dans les projets de revendication que les Wasas de Pologne caressaient envers la Suède. Tous ces efforts furent du reste stériles, car le gouvernement moscovite ne consentit qu'à conclure et à maintenir la paix avec la Pologne.

L'auteur a établi que les deux partis étaient sincères en concluant la paix et que le conflit polono-moscovite dont l'origine remontait à la période des troubles, fut complètement liquidé. Les faits suivants en fournissent la preuve: le tsar donna à ses négociateurs des ordres formels pour empêcher la rupture des pourparlers; les articles préliminaires du traité de paix recommandent d'oublier à jamais toutes les dissensions et tous les torts réciproques; enfin les négociateurs moscovites furent reçus avec grande bienveillance par le tsar et furent l'objet de grandes distinctions de sa part. Du reste, l'historiographie russe s'accorde également à constater la même chose. (D'après Barsukow, »Rod Szeremietiewych«, III et Sołowiew, I. R. IX, le traité de paix de Polanów répondait aux intérêts de l'Empire des Tsars, de sorte que dans les conditions où il fut conclu, il était vraiment un bienfait pour l'État moscovite). Les années de paix qui suivirent la signature du traité, ne peuvent que confirmer cette opinion, quoique de grandes difficultés aient surgi à l'occasion de la liquidation de l'état de guerre.

A partir de l'année 1637, jusqu'au moment où éclatèrent les guerres avec les cosaques, des rapports suivis d'un caractère éminemment politique, s'établirent entre la Pologne et l'empire moscovite. C'était la question turco-tatare qui attirait surtout l'attention des deux États. Le 16 février 1637, le roi entreprend ouvertement des projets d'une guerre contre la Turquie et, ce qui est plus important, il ne s'en cache nullement devant la Diète et la noblesse.

Le 1^{er} mai 1637, les cosaques du Don et les Zaporogues, s'emparent de la place forte turque d'Azow. La perspective d'une guerre de revanche de la part de la Turquie, fait chercher à l'empire moscovite l'appui de la Pologne, qu'il sollicite la première fois en février 1638. L'attitude passive qu'avait prise la noblesse à l'égard des projets du roi dont nous venons de parler, ne permit pas de faire ce premier pas en faveur de l'empire moscovite. Le vif échange de notes entre Varsovie et Moscou continue cependant et l'on négocie même une aliance en 1640 et en 1641. L'espoir du roi de pouvoir entreprendre une guerre contre la Turquie, renaît alors encore une fois, d'autant plus qu'on s'attendait à une agression de la Pologne de la part du sultan. L'expédition guerrière turque fondit cependant sur Azow. L'épuisement des cosaques, qui avaient victorieusement repoussé 24 assauts d'une armée turque de 240,000 hommes, quoique la garnison de la place n'eût compté que 14,000 défenseurs, obligea le gouvernement de Moscou à renoncer à cette conquête. Le tsar suivit donc les conseils du »ziemskij sobor« (assemblée consultative), fit raser la place d'Azow, retira plus au nord ce qui restait des cosaques et rompit en même temps les négociations, dès lors inutiles, en vue de conclure une alliance avec la Pologne.

Le projet d'une alliance fit cependant encore une fois son apparition entre 1645 et 1647 et aboutit réellement vers la moitié de l'année 1647. Ce traité ne s'étendait cependant qu'à la défense contre les incursions tatares. Au commencement de l'année 1648, le tsar s'appuie sur ce pacte et donne l'ordre aux voïvodes des régions limitrophes d'opérer leur jonction avec les troupes polonaises pour défendre en commun les territoires du sud, »ainsi qu'il est écrit dans l'accord conclu« (»kak w dogoworie napisano«). Mais bientôt, après avoir appris que la guerre avec les cosaques avait éclaté, il retira ses troupes de la région frontière et prit une attitude expectative.

Si l'empire moscovite a violé en 1654 le traité de paix, il faut d'après l'auteur en chercher la cause non dans le caractère provisoire de cet accord ou dans la part qu'avait prise la Pologne dans les troubles qui agitèrent Moscou, mais bien dans les conditions favorables à la politique des tsars qu'offrait la République accablée par les malheurs après la mort de Ladislas IV. Ce n'est que le désir d'exploiter la situation critique de la

Pologne qui explique l'ouverture des hostilités par Moscou, car l'ensemble des influences polonaises s'étant exercées pendant la période des troubles, avait disparu par suite du traité de Polanów, de sorte qu'en dépit des litiges entre voisins, les années de paix sous le règne de Ladislas IV ont même permis d'inaugurer des rapports amicaux entre les deux Etats.

-
15. GODZISZEWSKI WŁ.: **Granica polsko-moskiewska w myśl pokoju polanowskiego wytyczona w latach 1634–1648.** (*La frontière entre la Pologne et l'empire moscovite, fixée entre 1634–1648, en vertu du traité de paix de Polanów*). Présenté dans la séance du 26 avril 1928.

Des recherches sur les rapports entre la Pologne et l'empire moscovite sous le règne de Ladislas IV, ont permis à l'auteur d'établir que la façon dont on se représentait jusqu'à présent le tracé de la frontière fixée entre les deux Etats par le traité de Polanów, était très inexacte à bien des égards. Ces recherches, en particulier le fait d'avoir retrouvé plusieurs documents concernant la délimitation, lui ont donné la possibilité d'indiquer et de fixer le trajet de la ligne frontière telle qu'elle était en réalité.

I. Le traité de Polanów signé le 14 juin 1634, énumère déjà les localités plus importantes de l'un et de l'autre côté de la frontière, de sorte qu'il fixe approximativement la ligne que suivait celle-ci. Exception faite pour Sierpiejsk, cédé à l'empire des tsars avec un territoire de 40 lieues carrées, cette frontière était en principe identique à celle qu'avait établie l'armistice de Dywilin en 1618. A cette époque déjà, on devait fixer la frontière dans les détails, toutefois les travaux des commissions de délimitation qui se réunirent à plusieurs reprises en 1619 et en 1621, ne donnèrent aucun résultat positif. Ce ne fut que la paix fondée sur des bases solides, qui réclama une délimitation exacte. On devait accomplir cette tâche en 1634 et en 1635.

Pour faciliter et accélérer les travaux, la frontière fut divisée en cinq secteurs; il s'agissaient des secteurs 1) de Wielkie Łuki; 2) de Toropiec, 3) de Wiazma, 4) de Brańsk et 5) de Putywl. Seule la frontière en Livonie ne réclamait pas de travaux de délimitation, car elle ne donnait lieu à aucune contestation depuis l'ar-

mistice de Jam Zapolski, conclu en 1582. Le traité de Polanów n'en fait mention que dans des termes généraux, mais il fait observer que l'ancienne frontière telle qu'elle était auparavant ne doit pas être changée; c'est pourquoi les commissions de délimitation occupées au secteur voisin, n'y touchèrent pas du tout.

Les travaux de délimitation ne furent terminés dans le délai fixé que dans le secteur de Toropiec; encore dut-on céder à Moscou les domaines litigieux de Starcowa, de Niezelsk et de Wołgów. Quant aux autres secteurs, on n'y aboutit qu'à des délimitations partielles.

Aussi bien la Pologne que l'empire moscovite rejetaient sur la partie adverse la faute de l'insuccès des travaux de délimitation. Des négociations diplomatiques ultérieures aboutirent à la reprise des travaux des commissions en 1636. C'est seulement quand Moscou s'intéressa au conflit entre cosaques et Turques et lorsque le roi commença à s'occuper de projets d'une guerre contre la Turquie, que la délimitation put enregistrer des progrès sérieux. De fait, la délimitation fut terminée dans deux secteurs: dans le secteur de Wiaźma et dans celui de Brańsk. Cette fois-ci, on céda aux Moscovites les domaines suivants dans le secteur de Wiaźma: le «horodyszczce» de Dmitrowiec et les «stany» de Dmitrowiec, Żulin et Łuczyn qui s'enfonçaient comme un coin dans les territoires moscovites entre Wiaźma, Sierpiejsk, Mosalsk et Kaługa et s'étendaient jusque près de Możajsk sur une surface de plus de dix lieues de long et de plusieurs lieues de large. La Pologne obtint en échange le «stan» de Wielice qui s'étendait dans les territoires polonais entre Dorohobuż et Biała. On échangea également des forêts et des marais et l'on rectifia la frontière qui se rapprocha ainsi sensiblement de Dorohobuż. Dans ce secteur, les travaux furent terminés le 29/X 1637. On céda les domaines de Woronieck, de Pacyn et le village de Żaryń, sans compensations à l'empire moscovite, de sorte que la frontière passait tout près de Rosław, éloigné de celle-ci à peine de 10 verstes. Ici les travaux furent achevés le 20 octobre de la même année.

Les secteurs aux deux extrémités de la frontière, notamment ceux de Wielkie Łuki et de Putywl, ainsi que le village d'Oleszkowicze, continuèrent à être litigieux. Quant à Oleszkowicze, une commission spéciale fut nommée à partir de cette époque, pour décider à qui appartiendrait ce village. Les travaux de délimita-

tion dans ces secteurs, offraient cependant de grandes difficultés. Les territoires litigieux éveillaient trop d'intérêt, aussi les commissions qui se réunissaient chaque année entre 1638 et 1642, ne réussirent-elles pas à rapprocher la question d'une solution. Ces questions litigieuses furent cependant réglées en principe le 28 septembre 1644, pendant le séjour à Varsovie du prince Lwów, ambassadeur moscovite.

On attribua alors à la Pologne dans le secteur de Wielkie Łuki, les domaines contestés de Dołyś, Bierzaj, Uswaj et Łowcy, en échange du »stan« de Wiazów, cédé à l'empire moscovite jusqu'au lac de Jazno, et des domaines de Pławieck (Soroczyn) et Żyzeck. On céda aux Moscovites, les villages d'Oleszkowicze, de Krupiec et d'autres, sur la rive gauche du Klewień, puis dans le secteur de Putywl, les »horodyszcze« de Niedryhajłowski, de Horodeck, de Kamienne, d'Achtyr et d'Olszańsk, ainsi que Trubeck, détaché de la Pologne déjà en 1637, en échange de Hadziacz et de Sarsk, qu'on lui reconnut dans le secteur de Putywl. Les Moscovites consentait à céder le »horodyszcze« de Horodeck, mais réclamaient comme compensation soit Dorohobuż, soit Nowogódek, évidemment sans succès.

Le village d'Oleszkowicze et d'autres villages voisins, furent remis au Moscovites au terme prévu. Les choses ne se passèrent pas aussi simplement pour Trubeck. Le 28 septembre 1644, immédiatement après la signature de l'accord, le roi fit évacuer le château et les propriétés voisines qui devaient être abandonnées le 11 novembre de la même année. Cependant Jean Sokoliński, tuteur du propriétaire mineur de Trubeck, refusa d'obtempérer à cet ordre. La Diète fut saisie de l'affaire et l'on y vit éclater une tempête d'indignation contre le roi et les sénateurs, pour avoir cédé un territoire polonais à l'insu de cette assemblée. En fin de compte, la Diète demanda une indemnité pour les personnes lésées. (On assigna 180,000 zlotys au profit de Trubecki, on reconnut des sommes en proportion des pertes subies aux autres intéressés et l'on attribua à titre de compensation les starosties de Łojów et de Lubeck au Grand Duché de Lithuanie). Nicolas Abramowicz, palatin de Mścisław et staroste de Dorohobuż, fut chargé de remettre le château de Trubeck entre les mains des Moscovites, vu que cette localité était située dans le territoire de la starostie de Dorohobuż. C'est en son nom que le 17 septembre

1645 Osiniński »obożny« du Grand Duché de Lithuanie, abandonna aux Moscovites Trubeck et les propriétés voisines comprenant près de 140,000 hectares et c'est lui qui fixa la frontière de concert avec leurs commissaires.

Dans le secteur de Putywl, les contestations se prolongèrent jusque vers la moitié de l'année 1647, à cause des difficultés que Jérémie Wiśniowiecki créait aux commissaires. Exécutant les ordres exprès du roi et de la Diète, A. Kisiel fit aboutir les travaux de délimitation. Ce n'est qu'alors qu'il fut possible de régler les différends concernant le secteur de Wielkie Łuki, car Moscou faisait dépendre la délimitation, des travaux menés à bonne fin dans le secteur précédent. La délimitation ne fut terminée que le 3 octobre 1648 et c'est ainsi que prirent fin les controverses de 14 années en rapport avec cette frontière. Deux ans plus tard, à l'occasion de l'avènement au trône de Jean-Casimir, le tsar Alexis approuva le traité de paix éternelle et sanctionna en même temps l'acte de délimitation, ce qui ne l'empêcha pas de les enfreindre et de les violer quatre ans plus tard.

II. L'auteur constate que la frontière ainsi fixée a été maintenue sur toute son étendue jusqu'à nos jours, soit comme limite séparant des gouvernements, soit comme ligne délimitant des districts. Elle commence à la frontière non contestée de la Livonie et s'étend le long de la limite nord des gouvernements actuels de Vitebsk et de Smoleńsk. Par rapport à cette dernière limite, la frontière établie par le traité de Polanów offre les écarts que nous indiquons ci-dessous. 1) Écart au profit de la Pologne: une grande pointe de terrain appartenant à Krasne dans la région suburbaine de Psków. Ce territoire s'étend du village de Porozski sur le cours moyen de la Łza, 15 verstes au nord le long de cette rivière; à côté du village moscovite de Zawryny, il s'éloigne de celle-ci, s'étend dans les marais entre la Łza et la Sinia jusqu'à Perewoz. Il longe ensuite la Sinia sur une étendue de 19 verstes, s'étend le long de cette rivière dans la direction sud jusqu'au village polonais d'Osokina sur un espace de 15 verstes, puis jusqu'à l'Issa entre le village polonais de Barsanów sur une longueur de 16 verstes; enfin il suit le cours de l'Issa jusqu'à la limite du gouvernement. (Les distances ont été indiquées d'après l'acte fixant la délimitation). 2) Ecart au profit de l'empire moscovite: une petite pointe de terrain sans valeur dans la fourche formée par la Komla et la

Jewnica. 3) Ecart au profit de la Pologne: de la partie nord de la frontière le long de la Dvina et du Krutec, au nord des villages polonais de Baszew et de Manujłów, jusqu'à la Zakupa. Suivant le cours de cette rivière, la ligne frontière s'étend jusqu'à l'embouchure de la Tudma, puis en amont de celle-ci, entre le village moscovite de Małe et le village polonais de Duże Horki. Elle passe ensuite à côté des villages moscovites de Wysokoj, Hulniewo, Bobrowo, Sawidowa, jusqu'au village polonais de Moszki et aboutit à la rivière Mołod. Après avoir atteint ce point, elle s'étend jusqu'à la frontière du gouvernement. (Les écarts par rapport à la Dvina, dont deux à l'est et un troisième à l'ouest, existaient déjà à l'époque dont nous nous occupons, comme nous l'apprend la limite actuelle entre les gouvernements). Il faut encore noter une rectification de la frontière depuis la Bereza, de sorte qu'elle suivait l'affluent de celle-ci, la Żeltucha, s'étendait jusqu'aux sources de la Połudienka et jusqu'à l'Osucha, sans dévier au sud du côté de la Łuczesa. Mentionnons également le petit écart par rapport à l'Osucha dans la direction du marais de Kosarew, ainsi que la petite rectification de la frontière entre l'Osucha et le Łysienko. De l'embouchure du Łysienko, la frontière longe la limite est du district de Biała dans le gouvernement actuel de Smolensk, puis elle s'étend le long de la Łusia et de la Rabinka jusqu'à la Zamoszenka et au Dniéper. Elle suit le Dniéper, se dirige vers le village moscovite de Wołoczki, puis vers le village polonais de Kniażyno Andrejewskoje et atteint la Wiaźma. Elle s'étend le long de cette rivière jusqu'au village moscovite de Kozulino, de là jusqu'à la Berezka, puis elle longe cette rivière et la Woźma jusqu'au village moscovite de Rogoźnia. Elle longe ensuite la limite est du district actuel de Dorohobuż jusqu'à l'Uhra et suit la limite est du gouvernement de Smoleńsk jusqu'à la Desna. La frontière s'étend le long de cette rivière jusqu'à la Frołowka, son affluent sur la rive gauche, puis elle passe à l'ouest de la frontière du gouvernement et suit la Frołowka jusqu'à la Suchara et le Gubbi. Passant entre les villages frontières de Choroszkowo (côté moscovite) et de Furcowo (côté polonais), elle s'étend jusqu'à la Popowka. Elle longe cette rivière et la Woronica, passe à côté des villages polonais de Sałowo, Łoski et Wiachyry, pour atteindre une autre rivière Popowka et s'étendre probablement plus au sud jusqu'à la Czelhna, à proximité du village frontière de

Horoniewo. Elle suit la Czelnna et l'Ipudia jusqu'à l'embouchure de la Nadwa, de sorte qu'elle sépare au profit de l'empire moscovite une assez grande partie des domaines déjà mentionnés de Woronieck et de Pacyn, ainsi qu'une partie des terrains dépendant du village de Zaryń. De l'embouchure de la Nadwa, elle suit la limite est des gouvernements actuels de Tchernigow et de Poltawa jusqu'au Szlak Murawski. Entre les rivières Sejm et Iruza elle dévie légèrement au profit de la Pologne, tandis qu'entre la Husia, la Bieź et la Suła, elle s'écarte un peu du tracé pour donner quelques petits avantages à l'empire moscovite.

Une carte (échelle 1:420,000) est jointe au travail ici résumé.

-
16. KOTWICZ WŁ.: **Kilka uwag o t. zw. babach kamiennych.** (*Quelques remarques sur les statues de pierre dites »baba« [»femmes en pierre«*). Présenté dans la séance du 31 mars 1928.

Le professeur W. Demetrykiewicz a communiqué en 1910 un résumé de son travail sur les statues dites »baba« ou »femmes en pierre« dans une des séances de la Classe de philologie de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Il rendit compte alors de l'état des recherches sur les questions concernant ces statues et tira des conclusions relatives aux rapports qu'il y avait peut-être entre elles et la mythologie slave. Le travail du professeur Demetrykiewicz n'a cependant pas été publié jusqu'ici, de sorte qu'on s'est borné à en donner un résumé dans les »Comptes-rendus« de l'Académie (juillet 1910) ainsi que dans le »Bulletin International« de celle-ci. Depuis cette époque, beaucoup de faits ont enrichi les matériaux concernant ce problème (Granö, Castagné, Mintsłow, Władimircow, Borowka), et on l'a traité maintes fois avec ampleur, (Wesełowski, Barthold, Niederle). On a même proposé une nouvelle hypothèse pour expliquer l'origine des »femmes en pierre« (Grumm-Grzymajło), de sorte qu'à l'heure actuelle on éprouve le besoin d'examiner à nouveau certaines questions relatives à leur provenance et à leur signification. L'auteur s'est livré dans une certaine mesure à une enquête pareille dans le tome IV du *Rocznik Orientalistyczny*, où il a traité ce sujet en rapport avec les observations qu'il put enregistrer en

1912 dans le nord de la Mongolie. Dans la présente communication, il étudie la même question d'un point de vue plus large.

Les nombreuses tentatives entreprises jusqu'ici pour résoudre dans son ensemble la question relative aux statues de pierre et pour établir un rapport entre les différents types qu'elles représentent aussi bien en Occident qu'en Orient, paraissent encore prématurées. Même les idées relativement récentes de W. Demetrykiewicz s'appuyant sur l'étude des types découverts dans le centre de l'Europe, de même que l'opinion de Grunm-Grzymajło basée sur les données historiques concernant les statues chez les peuples de la »race claire« dans l'est de l'Asie, réclament de nouvelles recherches approfondies. Nous ne nous occuperons ici que du type le plus répandu et connu à peu près depuis les Carpathes jusqu'au Khingan. Il s'agit notamment d'une statue de pierre plutôt informe, qui tient devant elle soit d'une, soit des deux mains, un vase qu'il ne faut cependant pas confondre avec une corne. On considère généralement les statues de femmes (»baba«) correspondant à ce type comme des monuments ayant surmonté des tombes, quoique les rapports entre celles-là et celles-ci n'aient pas été nettement élucidés. On attribue leur origine à différents peuples dont nous parle l'histoire, en commençant par ceux de l'époque antérieure à l'ère chrétienne. Ce sont notamment les peuples ayant habité le vaste territoire où l'on a découvert ces statues, qui entrent ici en ligne de compte, et l'on vit ainsi apparaître dans la science une série de théories concernant leur origine.

Les Scythes sont le peuple le plus ancien auquel on a attribué les statues en question. Cette théorie ayant joui autrefois d'une certaine popularité, était abandonnée par la science, lorsque tout récemment (en 1923) A. Sobolewskij essaya de la tirer de l'oubli, en cherchant des traces de Scythes depuis les Carpathes jusqu'à l'Altaï. Cet auteur s'efforce non seulement de fournir des arguments à l'appui d'anciennes preuves contestées depuis (les »femmes en pierre« sur les tombes scythiques), mais il en ajoute une nouvelle. Elle serait donnée par le fait de la vénération dont les Scythes auraient entouré la coupe (qu'ils portaient même à la ceinture), toutefois Sobolewskij ne prouve nullement qu'ils aient érigé un si grand nombre de statues tenant une coupe. L'absence de renseignements qui permettraient d'admettre que les Scythes

s'étendaient réellement au-delà de l'Altaï, où l'on trouve encore des femmes en pierre sur des centaines de kilomètres, est compensée par la supposition gratuite, suivant laquelle des peuples plus récents auraient pu transporter les statues scythiques sur leurs tombes.

Après les Scythes, ce furent les Huns qui régnerent pendant un temps plus prolongé sur les steppes de l'Asie et de l'Europe, mais nous ne disposons d'aucune donnée permettant d'admettre que ce peuple ait érigé des statues de femmes en pierre. Bien au contraire, tout ce que nous savons de leurs rites funéraires soit par les sources chinoises, soit par l'arrangement de leurs tombes que le professeur J. Talko-Hryncewicz a étudiées autrefois au-delà du lac Baïkal (« tombes aux parois en bois ») et sur lesquelles le voyageur Kozłow ainsi que des savants russes ont fait des recherches dans le courant des dernières années, semble parler en faveur de la supposition que les Huns ne connaissaient pas ce genre de statues.

La théorie qui considère les Slaves comme auteurs des statues (Florynski), a encore moins de valeur que celle qui les attribue aux Scythes, ne serait-ce que pour la raison que la question relative à l'origine asiatique des premiers, est loin d'être claire. Quant à l'hypothèse qui en fait l'oeuvre des Hongrois, elle ne saurait prétendre non plus à une supériorité sur la précédente.

On pourrait encore penser aux Avars dont l'influence était dominante pendant un certain temps dans les steppes de l'Asie et de l'Europe, mais leur séjour entre l'Altaï et le Dniéper a été trop court pour avoir pu y laisser des traces appréciables de leur passage.

Après les Avars, on voit entrer en scène des peuplades turques qui se déplaçant de l'est à l'ouest, ont dominé pendant longtemps sur toute l'étendue des steppes de l'Eurasie, où l'on trouve de nombreuses statues de « femmes en pierre » représentant le type fondamental de ces monuments. C'est précisément à cette époque que remonte une série de témoignages historiques, d'après lesquels différentes peuplades avaient coutume d'ériger sur les tombes des statues ou des blocs de pierre, qui devaient représenter des êtres humains. Voici les témoignages dont il s'agit :

a) Les sources chinoises du VI^e au VIII^e siècle mentionnent une coutume pareille chez les Turcs proprement dits, dont le centre se trouvait sur l'Orkhon en Mongolie centrale. Sur leurs tombes dont la date est exactement indiquée, on put trouver des statues dont parlent également les monuments funéraires placés sur les tombes.

b) Ibn-Faḍlān (X^e s.) mentionne également des statues sur les tombes des Ogouz (probablement déjà en Sibérie occidentale).

c) Le poète persan Nizāmī (mort en 1203) reproduit un récit relatif aux idoles qui se dressaient dans les steppes occupées par les Kiptchaks.

d) Le frère mineur Rubruk (1253) décrit des statues que les Comans érigeaient sur les tombes. On les trouve mentionnées également dans le Codex Cumanicus (commencement du XIV^e siècle).

Dans la littérature consacrée aux »femmes en pierre«, on voit plus d'une fois citer d'après W. Barthold (W. Demetrykiewicz, G. Grumm-Grzymajło) le témoignage du voyageur arabe Abū-Dulafa au X^e siècle, suivant lequel les Karlouks avaient un temple en bois sur les parois duquel étaient représentés leurs anciens souverains. (C'est ainsi que Grigorjew traduit le texte; par contre, d'après la traduction de Barthold, les images (»изображения«) étaient placées dans les parois). Rien ne nous autorise cependant (comme l'admet Barthold) à supposer que ces images étaient des statues de »femmes en pierre«, aussi devons-nous négliger ce témoignage lorsqu'il s'agit de la question qui nous intéresse.

Il nous faut dire autant des Mongols, le dernier peuple nomade qui pendant une période plus prolongée a été le maître de toutes les steppes de l'Eurasie. Nous avons à nous occuper ici également de l'opinion de W. Barthold, lequel s'appuyant sur le témoignage de Rašid-ad-dīn, qui prétend que les Mongols plaçaient des images, »изображения«, de leurs khans sur les tombes de ceux-ci, voudrait reconnaître dans ces monuments des statues en pierre, opinion que cet auteur a répétée à plusieurs reprises comme absolument certaine dans le courant des dernières années. Tout dernièrement Grumm-Grzymajło a pris position contre cette affirmation de Barthold et il faut reconnaître que son point de vue est juste. Rašid-ad-dīn ne dit pas avec quel matériel ces images étaient fabriquées; or si pour les faire on s'était servi de

Pierre, il n'aurait pas manqué d'en parler, vu qu'aussi bien en ce temps-là que de nos jours, les images des morts étaient taillées chez les Mongols dans des matières peu résistantes. Nous ne disposons du reste d'aucune preuve qui pourrait nous faire admettre que les Mongols érigeaient des statues de pierre sur les tombes.

Nous voyons par conséquent que d'après les témoignages historiques, il n'est question de statues surmontant les tombes que pendant la période s'étendant du VI^e au XIII^e siècle et que cette coutume n'était répandue que chez certaines peuplades turques. Ibn-Fadlān et Nizāmī ne décrivent pas, il est vrai, ces statues, en revanche nous trouvons actuellement le type si exactement décrit par Rubruk non seulement dans les anciennes steppes des Comans, mais aussi presque dans toute la Mongolie du nord. Les statues de femmes correspondant à ce type sont en général réunies le long de la voie que prenait alors la migration des peuples, qui étaient précisément des peuplades turques et qui se dirigeaient invariablement de l'est à l'ouest. Rien d'étonnant dans ces conditions que depuis la découverte de tombes turques en Mongolie, la majorité des auteurs, en particulier la plupart des savants russes, ait considéré la question relative aux femmes de pierre comme résolue et que malgré les objections récentes (Sobolewskij, Grumm-Grzymajło) on doive continuer à envisager cette théorie comme la seule qui repose sur des sources historiques et sur des faits bien établis. On n'a cependant pas su se rendre compte de la signification de ces statues, ni s'expliquer les formes diverses qu'elles affectent dans les différentes parties des steppes de l'Eurasie.

Si nous examinons les conditions dans lesquelles on rencontre ce type de statues, nous nous apercevons que celles du type le plus compliqué sont propres au centre de la Mongolie, notamment au bassin fluvial de l'Orkhon. Sur les tombes plus grandes appelées princières, on voit là-bas les »femmes en pierre« entourées de nombreuses statues. Nous connaissons cependant d'autres tombes dont l'arrangement est plus simple, voire même des statues isolées, puis, plus à l'ouest jusqu'aux Carpathes, des images en pierre de femmes solitaires. Ce fait ne nous permet cependant pas d'admettre que l'évolution du phénomène en question a suivi une ligne se dirigeant vers l'est. Bien au contraire, pen-

dant le premier millénaire de notre ère la vie politique et sans doute aussi le développement de la civilisation des Turcs, étaient les plus intenses précisément dans le centre de la Mongolie, circonstance qu'il faut expliquer par des influences émanant de la Chine. C'est de la Mongolie centrale que le flot turc envahissait l'Occident, mais ce flot était divisé et relativement faible, de sorte que la décadence dut se manifester dans plus d'un domaine de la vie sociale des Turcs en Occident. Dans les grands ensembles de statues qui se dressent sur les rives de l'Orkhon, c'est la figure à laquelle l'opinion populaire attribuait le plus d'importance qui s'est le mieux conservée et qui se distingue parmi les autres. Quoi qu'il en soit, il est le plus facile de deviner la signification de cette figure dans les ensembles de statues, aussi est-ce par ceux-ci que doivent commencer les recherches.

Il a déjà été question dans le IV^e volume du *Rocznik Orientalistyczny* des différents types de statues qui s'élèvent sur les tombes les plus somptueuses sur les bords de l'Orkhon. Or, nous voulons donner à présent une classification plus exacte de ces monuments figurés, en nous appuyant sur l'étude d'un matériel plus abondant.

En-deça du rempart entourant les tombes, on trouve: a) des statues assises par terre dont la main droite levée se rapproche de la poitrine et tient probablement quelque chose, tandis que la main gauche repose sur le genou; b) des statues agenouillées sur un genou; c) des statues debout, dont les deux mains croisées sur la poitrine tiennent un vase; d) des personnages debout qui tiennent cependant d'autres objets dans les mains¹. Au-delà du rempart, on aperçoit une longue rangée de pierres non équar-

¹ On peut observer parfois des types pour ainsi dire mixtes, p. ex. des statues assises dont les deux mains sont levées et rapprochées de la poitrine: il semble toutefois qu'il s'agit là d'une forme exceptionnelle. Une classification exacte est rendue difficile par le fait que les statues ont été fortement endommagées presque dans tout le territoire de la Mongolie centrale, aussi les têtes, les mains et les attributs font-ils aujourd'hui souvent défaut. On voit en outre très fréquemment des statues dont l'exécution s'arrête à la taille (pas de jambes) et qui sont enfouies dans la terre jusqu'à la ceinture. Elles pouvaient représenter non seulement des personnages debout (il semble que c'était le plus fréquemment le cas), mais aussi des personnes assises et faire disparaître parfois la différence entre la station verticale et la position accroupie.

ries ou de plaques (blocs) qui s'étendent en ligne droite dans la direction est.

Le dernier groupe de monuments représente des ennemis tués par le défunt. On les appelle balbal. On supposait presque généralement que les Turcs appelaient ainsi non seulement les pierres informes disposées en rangée au-delà du rempart, mais qu'ils désignaient également ainsi les sculptures figurées placées en-deça de celui-ci, par conséquent les statues qui tiennent un vase dans la main. On étendit donc le nom de balbal aux statues de pierre en général et l'on s'étonnait que les Turcs n'eussent pas gardé ce terme, quoiqu'ils eussent érigé des monuments pareils au moins jusqu'à la fin du XIII^e siècle et que ceux-ci se fussent conservés jusqu'à nos jours. On commença en outre à attribuer le sens des balbals aux »femmes en pierre« proprement dites, de sorte qu'on supposa que celles-ci représentent également des ennemis tués. Seul le fort pour-cent de statues correspondant à des types féminins donnait lieu à des doutes. Les inscriptions turques sur les bords de l'Orkhon auxquelles on a emprunté le terme balbal, ne nous autorisent cependant pas à adopter une interprétation pareille. En effet, ce mot n'était appliqué dans cette région qu'aux ennemis tués et l'on ne peut établir un rapport qu'entre ceux-ci et la rangée de pierres placées au-delà du rempart.

Les statues en-deça du rempart devaient s'appeler autrement et avoir surtout un autre sens. Les statues assises ont selon toute apparence une signification différente que les personnages debout ou à genoux, qui devaient occuper un rang inférieur par rapport aux premières. Celles-ci représentent probablement le défunt et des personnes du même rang (peut-être même des personnages plus haut placés). Les serviteurs sont à genoux, tandis qu'on voit debout les personnes chargées de certaines fonctions honorifiques ou rituelles ou bien encore celles qui assistent aux rites en qualité de personnages chargés de représenter des tribus ou des Etats voisins. Les statues de pierre du type qui nous intéresse, sont précisément représentées debout. Nous disposons de données qui nous permettent d'affirmer que conformément aux croyances chamaniques, non seulement des morts prennent part à ces ensembles, mais qu'on y trouve également des

vivants. Ce sont surtout des hommes, mais il est permis de supposer également la présence de femmes parmi les personnages assis.

Sur les tombes plus modestes qu'on trouve dans la Mongolie centrale où furent découvertes des statues isolées, celles-ci représentent soit un homme assis dont la main droite levée est rapprochée de la poitrine (lorsque cette main est intacte, elle tient une coupe ou un autre vase qui lui ressemble), soit un personnage debout dont les mains sont croisées sur la poitrine. Il y a lieu de croire qu'aux statues correspondant à ces deux types, revient le rôle le plus important parmi celles dont est formé l'ensemble. Le personnage assis doit représenter ici le défunt, tandis que la statue debout est l'image d'un homme qui remplit une fonction importante par rapport au premier. Ce caractère de la statue debout est encore rehaussé par la circonstance qu'elle a la face tournée dans le sens du sarcophage (c'est-à-dire du côté où les cendres du défunt sont supposées reposer), en d'autres termes, qu'elle regarde vers l'ouest, contrairement au principe de l'orientation vers l'est, généralement adopté par les Turcs et que permettent de reconnaître leurs tombes en Mongolie.

Le vase que tiennent les mains nous renseigne sur la fonction qu'accomplit le personnage debout, toutefois l'interprétation de cette fonction se heurte à des difficultés très sérieuses. Dans le bassin fluvial de l'Orkhon, on voit ce vase presque toujours détruit, mais il est souvent possible de le reconstituer d'après les autres types de statues observés dans d'autres territoires. On peut formuler à ce propos les trois suppositions suivantes: ou bien la statue tient une urne avec les cendres du défunt (Radloff, Grumm-Grzymajło), ou elle tient un vase à libation (cette dernière opinion est très répandue), ou enfin elle a dans la main une coupe de boisson destinée au mort. Le fait qu'en Mongolie centrale on voit d'habitude non pas une seule, mais plusieurs statues les mains croisées sur la poitrine, ne peut que militer contre la première supposition; quant aux deux autres, elles sont proches l'une de l'autre, car elles admettent qu'il s'agit de rendre hommage au défunt par un acte rituel, soit de lui offrir directement une boisson habituelle. Dans l'un et dans l'autre cas, nous aurions affaire à une coupe contenant une boisson; or nous savons, entre autres par les récits de Rašid-ad-din sur les Mongols, quelle grande importance les nomades attachaient à l'acte d'offrir une

coupe de vin pendant les grandes fêtes, les festins ou à l'occasion de condoléances. Comme la statue debout qui tient la coupe des deux mains, a évidemment une signification différente de celle qui est assise avec la coupe dans une main, on ne peut s'empêcher de présumer qu'on est d'une part en présence d'une personne qui offre une boisson dans la position habituelle témoignant de son respect et que de l'autre, on voit un personnage qui la prend. On sent de l'hésitation dans le choix du type de la statue qui surmonte la tombe, quand ce choix s'imposait; aussi est-ce tantôt l'un, tantôt l'autre type qui l'emporte.

Lorsque nous avançons plus à l'ouest, nous trouvons dans la Mongolie du nord-ouest (Potanin, Granö) et dans le pays Ouriang-khaïen (Adrianow, Mintsłow) des statues isolées représentant presque exclusivement des personnes de sexe masculin, qui tiennent des deux mains, presque à la hauteur de la taille, un vase rectangulaire ou rappelant la forme d'une cruche, dont la partie inférieure est à peine ébauchée. Ces statues sont orientées vers l'est, comme c'était autrefois la règle chez les Turcs.

Quand on descend du haut-plateau mongolique par la vallée de l'Irtych pour s'engager dans les plaines de la Sibérie occidentale, on rencontre dans la zone voisine des versants du haut-plateau, des statues isolées conformes au premier type. Elles ne tiennent un vase que de la main droite, toutefois en ce qui concerne les détails, nous pouvons en distinguer deux variétés. Dans la partie nord de la zone mentionnée, c'est-à-dire dans la direction du gouvernement de Tomsk, on put trouver des statues représentant soit des hommes soit des femmes, orientées vers l'est (Radloff), tandis que dans la partie sud (à travers le Semiretchie, à peu près jusqu'au Syr-daria), on voit, du côté ouest de la tombe, des monuments figurés représentant des hommes et orientés vers l'ouest. Elles se distinguent par une position étrange des mains; en effet, la main droite levée et rapprochée de la poitrine tient une coupe, tandis que la main gauche repose sur la poignée de l'épée (Barthold). La partie inférieure des statues appartenant à cette dernière catégorie, n'est d'habitude pas équarrie. La présence de cette variété a été constatée (Granö) dans le nord-ouest de la Mongolie, pourtant elle constitue une exception parmi la majorité des statues conformes au type qui tient le vase dans les deux mains. En revanche, ce dernier type est très rare entre l'Irtych

et le Syr-Daria et l'on voit dominer incontestablement le type à coupe et à épée. Il représente sans doute le défunt assis ou debout (comme c'est maintes fois le cas en Turkestan). Le fait que comme nous l'avons déjà dit, les statues étaient orientées vers l'ouest et tournaient le dos à la tombe, doit être rapproché peut-être du témoignage d'Abū-Dulafa, suivant lequel les Tokouz-Ogouz (quelque part en Turkestan), se tournaient vers l'ouest en priant. Nous disposerions ainsi d'un renseignement sur le peuple auquel nous devrions attribuer cette variété de statues. On n'a pas trouvé de »femmes en pierre« au-delà du Syr-Daria, quoique les peuplades turques eussent pénétré loin dans les directions sud et sud-ouest.

A l'ouest de la zone mentionnée, on voit dominer dans les plaines de l'Asie des terrains sablonneux, des marais et des forêts. Les flots de l'invasion turque ne s'y sont pas arrêtées longtemps et n'y ont laissé que peu de traces de leur passage, sous la forme de »femmes en pierre«. En revanche, après avoir pénétré dans les steppes du sud de l'Europe, qui depuis des siècles étaient le territoire rêvé des nomades, on rencontre de nouveau une quantité énorme de ces statues. Abstraction faite des steppes caucasiens, où les »femmes en pierre« semblent avoir pris contact avec un autre type de statues, on voit partout le type qui tient le vase des deux mains. Comparé avec celui qu'on rencontre en Mongolie, ce type se distingue pourtant par certains écarts. En effet, la coupe se trouve ici toujours au niveau de la taille (»ante umbilicum«), les statues représentent non seulement des hommes mais aussi des femmes et celles-ci l'emportent décidément; la façon de traiter les formes féminines s'inspire du réalisme, et l'on voit non seulement des personnages debout, mais aussi d'autres assis sur des tabourets ou des trônes, les jambes ballantes (à l'européenne) ou bien des statues appuyées de dos contre un appui quelconque. Ces statues sont orientées vers l'est.

Si nous voulons tenir compte de ce qui a été dit des statues connues en Mongolie, il nous faut admettre que les »femmes en pierre« telles qu'on les voit en Europe, ne représentent également pas le défunt, mais bien une personne vivante qui accomplit une fonction en se servant d'une coupe. Si en Orient les femmes étaient admises exceptionnellement à ces fonctions dans certaines

régions, elles surent non seulement s'assurer des droits égaux en Europe mais réussirent même à les faire prévaloir. De là la conclusion formulée dans le *Rocznik Orientalistyczny* (IV), suivant laquelle des statues d'hommes pouvaient être érigées sur des tombes de femmes (d'épouses et de mères) et à l'inverse. Or, comme le besoin de distinguer les tombes d'hommes, p. ex. de chefs, se faisait plus fréquemment sentir, la majorité des statues dut prendre des formes féminines. Le fait que ces statues exhibent les seins pour ainsi dire en public, pouvait être en rapport avec la coutume de se faire des blessures en signe de deuil. Les changements qu'offre la pose qui cependant est restée fidèle en principe à la station verticale, peuvent s'expliquer par des influences émanant de peuples ayant abandonné la vie nomade, soit par l'action de peuples européens, dans le cas qui nous intéresse. Nous savons en effet combien facilement et rapidement les trônes étaient adoptés par les cours des souverains de peuples nomades dès que ces princes commençaient à subir des influences européennes.

Les faits que nous venons de passer en revue semblent nous autoriser à conclure que pendant leur migration vers l'ouest, les peuples turcs venant de Mongolie introduisaient la coutume d'ériger les statues en question. Il faut se demander toutefois quelle a été l'origine de cette coutume chez ces peuples. Nous trouvons dans la littérature relative à ce sujet, l'idée qu'il faut chercher cette origine en Chine (*Uspenskij*) et nous disposons aujourd'hui de certains renseignements qui prouvent qu'il pouvait en être ainsi (v. *Rocznik Orientalistyczny*, t. IV). Les statues auraient donc trouvé leur forme plastique dans le milieu chinois, tandis qu'elles auraient emprunté l'idée qu'elles expriment au chamanisme dans les steppes de la Mongolie actuelle. Issues de cette région, elles commencèrent à se répandre dans la direction de l'ouest en subissant peu à peu différentes modifications touchant aussi bien leur forme que l'idée qu'elles représentaient. Ces modifications étaient l'oeuvre de causes immanentes aussi bien que d'influences extérieures; enfin nos statues rencontrèrent chemin faisant la civilisation musulmane en Turkestan et se heurtèrent à la culture européenne dans les steppes du sud de la Russie. Des recherches ultérieures nous diront un jour si les statues dites »femmes en pierre« ont continué à subir une évolution

(comme l'admet W. Demetrykiewicz), comment cette coutume finit par disparaître, et si ces monuments figurés avaient (comme affirme G. Grumm-Grzymajło) un devancier antérieur à l'époque chinoise.

17. MAŁECKI MIECZYŚLAW: **Cakawizm (z uwzględnieniem zjawisk pokrewnych)**. (*Le tsakavisme et les phénomènes analogues [avec une carte]*). Présenté dans la séance du 9 janvier 1928.

Un des traits caractéristiques des dialectes tsakaviens et d'une petite partie des dialectes štokaviens de l'Istrie, est représenté par le tsakavisme, qui consiste à prononcer les consonnes δ , ζ , \check{c} comme s , z , c . Nous voyons très souvent au lieu de les sons intermédiaires δ , ζ , c'est-à-dire s , z , mais avec une articulation plus élevée de la pointe de la langue. À côté de δ , ζ , nous rencontrons dans certains dialectes aussi δ , ζ , c'est-à-dire des δ , ζ palataux, toutefois avec une articulation abaissée de la pointe de la langue. En tout cas, ces consonnes, notées jusqu'à présent par \acute{s} , \acute{z} , ne sont pas identiques aux consonnes palatales polonaises \acute{s} et \acute{z} .

Il faut remarquer que dans les dialectes, dans lesquelles les δ , ζ , se transforment en s , z , les étymologiques s , z se prononcent également de la même manière. En tout cas deux rangées d'avant-dernières consonnes (\acute{s} , \acute{z} , \check{c} et s , z , c) se réduisent à une seule

Dans quelques dialectes štokaviens de l'Istrie, au \check{c} de la langue littéraire on voit répondre également le c . Il n'y a pas ici de transition de $\check{c} \Rightarrow c$, mais de $\check{c} \Rightarrow c$, parce que presque tous ces dialectes ne distinguent pas le \check{c} et le \acute{c} , mais connaissent seulement un \check{c} (\check{c} palatal) pour ces deux consonnes. Dans les dialectes tsakaviens \check{c} a passé naturellement en c .

Les autres phénomènes du tsakavisme sont tout à fait secondaires. Ces phénomènes et surtout le fait noté auparavant par les dialectologues, de confondre \acute{s} , \acute{z} , avec s , z , sont pour la plupart le résultat de la tendance des tsakaviens à parler un langage correct. Comme la population ne connaît pas à fond la langue littéraire, elle fait beaucoup de fautes d'hypercorrection en prononçant les \acute{s} , \acute{z} , \check{c} dans la position, où il y a des s , z , c

étymologiques. La prononciation régulière du *š* et du *ž* de la langue littéraire comme *s*, *z*, et du *s*, *z* de la langue littéraire comme *š*, *ž*, n'existe pas en réalité, toutefois on les a notés jusqu'à présent, sans tenir compte des hypercorrections mentionnées, comme prononciation changée des consonnes *š*, *ž* (tantôt comme *s*, *z*, tantôt comme *š*, *ž*, respectivement *š*, *ž*).

Le territoire où s'étend le tsakavisme est assez vaste, mais il ne forme pas une unité géographique. Le tsakavisme est surtout le trait caractéristique des dialectes urbains, contrairement au dialectes environnants que parlent les paysans, qui pour la plupart ne connaissent guère ce trait phonétique. Le tsakavisme comprend le territoire de la Dalmatie, du Hrvatsko Primorje et de l'Istrie.

En Dalmatie nous rencontrons le tsakavisme dans les localités suivantes: Hvar, Ist, Jelsa, Komiza, Milna, Molat, Omiš, Pag, Silba, Supetar, Sutivan, Šibenik (seulement dans une partie de la ville), Trogir, Vis.

Dans la Hrvatsko Primorje nous le trouvons à: Bakar, Baška Nova (Krk), Rab, Senj, Trsat.

En Istrie il est connu à: Bertulić (Cres), Boljun, Cres, Gračisce, Grad Novi, Grdoselo, Fontana, Fratta, Ika, Kastav, Kercina (Cres), Kraj Dolenji Lindar, Lošinj Mali, Lošinj Veli, Lovran, Lubenice (Cres), Maj Mali, Maj Veli, Mošćenice, Pernat. Pićan, Podolić (Cres), Rabac Dolenji, Rabac Gorenji, Reka, Sestani ad Lindar, Tar, Valun, Varvari ad Poreč, Volosko, Zbicina (Cres), Zminj.

On peut déterminer assez exactement le temps de l'apparition du tsakavisme d'après ses traces laissées dans de vieux monuments croates. Hélas, on peut employer dans ce but seulement les documents glagolitiques, parce que la graphie des consonnes *s*, *z*, *c* et *š*, *ž*, *č* est trop chaotique dans les monuments latins (= écrits dans l'alphabet latin). On rencontre les premières traces du tsakavisme dans les monuments croates de la deuxième moitié du XVII^e siècle.

Le tsakavisme est le résultat d'une symbiose de la langue italienne (dialecte vénitien) et de la langue croate du sud (dialectes tsakaviens ou štokaviens). Schuchardt et Bartoli ont déjà comparé la prononciation vénitienne des consonnes *s*, *z*, *c* avec celle des tsakaviens. Belić a admis l'influence du dialecte vénitien sans discussion, mais comme l'extension du tsakavisme était fort

mal connue, la genèse de ce trait était également toujours douteuse. A présent, après avoir constaté que le tsakavisme fait presque exclusivement son apparition dans les villes et dans les ports, c'est-à-dire dans les centres du dialecte vénitien, l'influence de ce dialecte sur le tsakavisme est absolument hors de doute. Des raisons historiques, culturelles et linguistiques, fournissent des preuves tout à fait suffisantes à l'appui de cette opinion.

A côté du tsakavisme des dialectes tsakaviens (et d'une petite partie des dialectes stokaviens de l'Istrie), il y a encore dans les autres langues assez de phénomènes semblables ou identiques au »tsakavisme croate«. Il faut ranger ici quelques dialectes slovènes. Dans les dialectes slovènes, le tsakavisme forme deux groupes; un groupe est répandu dans les environs de la ville de Tolmin (dialecte du Nemški Rut), un autre à l'ouest de Kočevje (dialecte du Prezid). Le tsakavisme dans ces deux groupes est le résultat de l'influence des dialectes allemands et représente la trace d'une autre base d'articulation des ancêtres des habitants d'aujourd'hui.

L'auteur cite des cas de tsakavisme dans les autres langues; le plus connu est toujours le tsakavisme polonais; nous l'appelons »*mazurzenie*«. L'auteur décrit les différents essais d'expliquer la genèse du *mazurzenie* et en le comparant avec des phénomènes tels que le »tsakavisme croate et slovène«, il exprime l'opinion qu'il y a dans le *mazurzenie* la trace d'une base d'articulation étrangère. Il se pourrait que le *mazurzenie* fût le résultat de la langue finnoise ou prussienne, qui remplacée ensuite par la langue polonaise n'a laissé que quelques traits de sa phonétique.

-
18. SAWICKI LUD.: **Nasza brama lewentyńska i porty Dobrudży.** (*Notre porte ouverte sur le Levant et les ports de la Dobroudja*). Présenté dans la séance du 31 mai 1928.

L'auteur commence par s'occuper de la situation géographique de la Pologne par rapport aux mers auxquelles elle a accès, puis il compare les conséquences qui en découlent avec l'influence qu'exerce sur la France sa situation entre la Méditerranée et l'Atlantique, ainsi qu'avec les effets que produit sur les pays de l'Europe centrale leur situation entre la Baltique et la Méditerranée. Il rappelle ensuite les rapports historiques entre la Pologne

et le Levant et nous entretient des traces d'influences levantines laissées dans notre système de communications, dans notre population et notre colonisation des marches, enfin et surtout, dans notre développement économique.

L'auteur soumet à l'analyse les rapports actuels entre la Pologne et le Levant, s'occupe de leur développement, intense pour la moment, nous entretient des facteurs capables de les favoriser et de leur avenir. L'étude de notre commerce avec la Bulgarie, la Turquie, la Perse, la Syrie et la Palestine, où s'écoulent nos marchandises passant en transit la Roumanie, s'appuie sur des données statistiques, ainsi qu'en grande partie sur des matériaux manuscrits que les autorités roumaines ont mis à la disposition de l'auteur. Vu les conditions anormales dans lesquelles se trouve actuellement l'Ukraine, l'auteur n'étudie pas les voies d'accès conduisant à travers ce pays et ne s'occupe pas de leur rôle dans notre expansion commerciale vers le Levant. Il insiste en revanche sur l'importance pour la Pologne du libre passage par la Moldavie, examine l'état actuel de cette question (le rendement et le fonctionnement du système ferroviaire) et souligne le rôle important des canaux projetés, destinés à relier la Vistule au Danube par l'intermédiaire du Pruth.

Il entreprend enfin de caractériser les différents ports danubiens, dans la mesure où ils ont de l'importance pour le transit polonais. Il s'intéresse moins à Braïla et à Sulina, pour consacrer plus d'attention à Galatz. Il décrit le développement de ces ports, leurs avantages et leur désavantages, leurs défauts et les améliorations qu'on devra y apporter dans l'avenir, sans oublier le rôle qu'il jouèrent dans le passé. Comme les conditions dans lesquelles le Bas-Danube se couvre de glace, font réclamer tout au moins pour certaines espèces de marchandises un port ne gelant jamais dans le courant de l'année, il rappelle celui de Constantza dont il retrace le développement, le caractère, ainsi que l'agrandissement projeté. Il traite ensuite de nos postulats relatifs à des communications ferroviaires directes et à la création de ports francs à Galatz et à Constantza. En terminant son étude, l'auteur nous entretient des perspectives qu'offre dans l'avenir le développement de nos relations suivies avec le Levant qui trouvent un appui dans la prédisposition du proche Orient à entretenir avec la Pologne des rapports commerciaux et politiques.

19. SINKO TADEUSZ: **De Vergilii rebus Bacchicis**. Présenté dans la séance du 8 juin 1928.

1. Der bacchische Charakter des Daphnis in Ecl. V 29, sqq dient dem Dichter als Brücke zu seiner Apotheose und zeugt von der Richtigkeit der Servianischen Meinung, daß Daphnis in diesen beiden Fällen eine Maske des C. Julius Caesar sei. Nicht anders hat Horaz den August immer als himmlischen Tischgenossen der Dioskuren, des Hercules und des Bacchus gefeiert. Mit dem bukolischen Daphnis liess sich nur Bacchus vereinigen. So wird er nach der Apotheose sammt Bacchus u. Ceres verehrt. Der scheinbare Widerspruch mit d. v. 66 (*duas altaria Phoebos*) ist mit Servius neuplatonisch, d. h. nach Poseidonios zu erklären.

2. Dem Bacchus-Cult widmet Vergil eine Episode in Georg II 380 sqq bei der Erwähnung des Bockopfers. Die Theorie von den italischen Improvisationen stammt aus derselben Quelle wie die berühmte Liviusepisode (VII 2), wie die Übereinstimmung von vier Wörtern (v. 386: *versibus incomptis ludunt risuque soluto*) mit denen bei Livius (*inconditis inter se iocularia fundentes versibus... ab risu ac soluto ioco*) zeugt. Bacchus Segen betrifft nicht nur Weinberge, sondern auch *valles saltusque*, bezieht sich also auf den Gott der ganzen Vegetation (II 426 sqq). Der Lob dieser Vegetation (II 246 sqq) mündet in einen Tadel des Weines, der von den Barbaren mißbraucht wird. Aehnlichen Tadel verbindet Horaz (c. I 18, 7 u. ö.) mit dem Lobe des Weines. Dieser fehlt aber bei Vergil, trotzdem die Invocation II 7 sq. uns eine Beschreibung der Weinlese erwarten läßt, mit der am leichtesten *laudes vini* zu verbinden waren. Als einziges Rudiment dieses Lobes ist der erwähnte Tadel des Weines geblieben.

3. In der bacchischen Episode der Aeneis (VII 385 sqq) finden die Worte *simulato numine Bacchi* und *solum te virgine dignum* ihre Erklärung in v. 398 *naae Turnique canit hymenaeos*. Unter dem Vorwand die Tochter dem Bacchus weihen zu wollen, hat sie Amata für Turnus geraubt. Die Beschreibung dieser Bacchanalien ist im Vergleich mit Catull. c. 64, 257 sqq ziemlich matt ausgefallen.. Die bacchische Amata-Episode scheint Vergil durch die Tradition von *lucus Semeles* in Latium suggerirt wor-

den sein. An diesem Orte feiern die Latinerinnen ihre Bacchanalien bei Ovid. *Fast.* VI 503 sqq.

4. Der homerische Vergleich der rasenden Dido mit einer Thyiade (*Aen.* IV 300 sqq) beginnt mit den Worten: *qualis commotis excita sacris Thyias*, die nicht nach der Analogie von Val. Flacc. *Arg.* III 230 u. 235 zu erklären sind, sondern nach Catull. c. 63 (*ubi sacra sancta... agitant*): *commotis orgiis* = »durch den Beginn der Orgienfeier«. Es ertönt *evoe Bacche!*, und die Thyiade eilt ins Cytherengebirge, ohne vorher durch die Mitnahme irgend welcher heiligen Geräte aufgeregt zu sein.

20. STERNBACH L.: **Cratetea**. Présenté dans la séance du 23 avril 1928.

Le travail ici résumé donne des renseignements complémentaires et contient des rectifications en rapport avec les fragments du cynique Cratès de Thèbes, publiés dans l'ouvrage de H. Diels, *Poetarum philosophorum fragmenta* (Berlin 1901). L'auteur fournit la preuve que les matériaux concernant les témoignages offrent de grandes lacunes dans la collection de Diels et que l'interprétation et la critique du texte pèchent par de sérieuses déficiences. L'auteur montre en particulier que les variantes des citations empruntées au VI^e et au VII^e discours de Julien ne s'expliquent pas par l'utilisation de sources différentes. Dans le VI^e discours, le texte s'appuie sur la biographie de Cratès de la plume de Plutarque, tandis que dans le VII^e discours, Julien n'a utilisé que le VI^e, dont il a plutôt paraphrasé que copié les leçons. C'est pourquoi tous les petits écarts dans le VII^e discours sont-ils absolument sans valeur; aussi l'analyse minutieuse de la langue et du sujet nous apprend-elle que seule le VI^e discours représente la vraie tradition.

Il faut certes déplorer que la vie de Cratès par Plutarque soit perdue, toutefois les différentes mentions concernant le cynique que nous trouvons éparpillés dans les oeuvres du Chéronéen parvenues jusqu'à nous, nous donnent la possibilité de reconstituer certaines parties de cette biographie. Si nous comparons les différents fragments provenant de cette source avec les témoignages que contiennent les écrits d'autres auteurs, nous nous

apercevons que la tradition de Plutarque est toujours supérieure, aussi devons-nous considérer comme erronée la méthode de Diels concernant le choix des fragments. Les mentions très précieuses concernant Cratès, que Themistios nous a transmises dans le discours *περὶ ἀρετῆς*, dont Diels n'a en général pas tenu compte, constituent suivant l'auteur un complément des fragments de la biographie du cynique par Plutarque.

Les lettres pseudoépigraphiques du cynique sont une source importante qui permet de découvrir des fragments non suspects de Cratès. L'opinion suivante de Diels sur les lettres du Pseudo-Cratès: »*pretii sunt nullius nec ad vitam nec ad philosophiam Cratetis restituendas*«, est considérée par l'auteur comme inexacte.

21. TURYN ALEX.: **De Aelli Aristidis codice Varsoviensi atque de Andrea Taranowski et Theodosio Zygomala.** Présenté dans la séance du 14 mai 1928.

On trouve, à la Bibliothèque des comtes Zamoyski à Varsovie, un manuscrit grec d'Aelius Aristide, tout à fait inconnu jusqu'à aujourd'hui — d'autant plus qu'on le chercherait en vain dans la liste des manuscrits grecs Zamoyski, publiée par Rich. Förster (*Rheinisches Museum* 53 [1898] p. 571 sq.). Il s'agit du cod. Varsoviensis Zamoyskianus 132 *Cimelia* [nous le désignons par la lettre Z], bombyc., saec. XIV, foll. 159. Il contient 27 discours d'Aristide. Une collation faite par l'auteur à titre d'essai, a démontré qu'il faut le rattacher au groupe des manuscrits d'Aristide désignés par Bruno Keil par les sigles D (Laurent. LX 7), U (Urbinas graec. 123), E (Paris. graec. 2950) — et, en particulier, au manuscrit D. Il est toutefois impossible de déterminer définitivement cette filiation.

Le manuscrit de Varsovie suscite un intérêt particulier grâce à la note autographe écrite, à la fin du volume, de la main de Théodore Zygomalas (* 1544 — † après 1604), célèbre protonotaire de l'Église patriarcale de Constantinople. La note de Zygomalas est conçue en ces termes (fol. 159^v): † θεοδόσιος ζυγομαλάς πρωτονοτάριος, ἔδωρήσατο τὴν βίβλον ταύτην, τῷ ἐκλαμπροτάτῳ πρέσβει, κυρίῳ ἀνδρέα νταρανόσκη· κατὰ τὸ ἀφαιθ^{-ο}ν ἔτος: —

L'ambassadeur qu'on y trouve mentionné n'est autre qu'André Taranowski (et c'est par erreur que Zygomalas a écrit *υπαρχος* = *Daranoski*), éminent diplomate polonais à l'époque des rois Sigismond II Auguste et Étienne Batory. La date, à laquelle Zygomalas fit le don en question, n'est pas indiquée avec une précision suffisante, par suite d'une erreur que Théodose a commise en écrivant les chiffres *αφ'αθ'*. Afin de résoudre le problème de la date qui est à y substituer, l'auteur a entrepris des recherches sur la vie de Taranowski, ainsi que sur celle de Théodose Zygomalas.

En ce qui concerne Taranowski, la littérature polonaise de l'époque et les travaux historiques modernes (ceux, par exemple, de Jos. von Hammer, *Geschichte d. Osman. Reiches* III. IV. Pest 1828. 1829; et de P. Matković, *Rad Jugoslav. Akad. Zagreb* CV [1891] p. 142—201) fournissent sur lui une quantité de renseignements. Cependant, même Matković qui d'ailleurs a décrit dans une excellente étude la vie de Taranowski, commet des erreurs graves sur un point qui est capital pour nous. Dans le but de compléter ou de corriger le tableau de la carrière diplomatique de Taranowski, l'auteur a profité en outre des documents puisés dans les archives du Musée des princes Czartoryski à Cracovie (manuscrit N° 611) et dans les Archives de l'État à Vienne (Haus-, Hof- und Staats-Archiv, *Turcica* fasc. 21. 28 a.), ainsi que de la correspondance diplomatique, publiée par E. Charrière (*Négociations de la France dans le Levant* III. Paris 1853). Il a également étudié les mémoires de Stephan Gerlach (*Türkisches Tage-Buch*, Franckfurth am Mayn 1674). Il en résulte que Taranowski s'est maintes fois rendu à Constantinople, en qualité d'ambassadeur, en 1566, 1569, 1570, 1572, 1574/75 et en 1579. Ajoutons encore que, suivant l'usage généralement admis dans le monde diplomatique de l'époque, Taranowski a débuté comme homme de lettres. Il a publié une relation de son voyage en Turquie en 1569, dont l'édition allemande anonyme parut en 1571 à Nuremberg (*Beschreibung einer Reyse oder eins zuges | eins fürnemlichen Polnischen Herrn | von Königlicher Polnischen werden | Botschafftweiss gen Constantinopel | und von dannen inn die Tartarey gezogen*). Le texte polonais de cet ouvrage fut inséré dans la *Chronique Polonaise* de Bielski (édition de 1597, p. 626—638).

Théodose Zygomas était un prélat constantinopolitain très connu, qui devait sa notoriété en Europe aux relations qu'il entretenait avec Martin Crusius à Tubingue, auteur de la *Turcograecia* (1584). Il a trouvé un excellent biographe Émile Legrand (Notice biographique sur Jean et Théodose Zygomas, Paris 1889; cf. encore les travaux suivants: Destunis, *Žurnal Ministerstva Narodnago Prosvěščenija* 273 [1891] p. 132—157; Mystakidès, *Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια* 14 [1894/95] p. 283 sqq., 300 sq., 310 sqq., 317 sqq., et *Revue des études grecques* 11 [1898] p. 279—306; Omont, *Revue d. ét. gr.* 10 [1897] p. 66—70; Π. Γ. Ζερλέντης, *Παραλειπόμενα τοῦ οἴκου Ζυγομαλά*, Athènes 1923). L'auteur fait observer que la *Notice* de Legrand réclame certaines corrections. En ce qui concerne la carrière ecclésiastique de Théodose, le *Tage-Buch* d'Étienne Gerlach et d'autres sources ne semblent pas encore avoir été suffisamment exploités. On peut constater que Théodose fut nommé notaire de la grande Église entre le 6 mai 1562 (à cette date Hermodore Lestarchos mentionne son nom sans y ajouter aucun titre: Παρχνίκας, Ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος 11 [ἐν Κ/πὸλει 1878] p. 39 sq.) et le 7 février 1564, date de la souscription du Vindobon. palat. hist. gr. eccles. 75 [olim 64] fol. 200^r (Lebègue, *Revue de philologie* 15 [1891] p. 132). En 1570/71, il exerce toujours le même office de notaire (cod. Nikolsburg. bibl. princ. Dietrichstein I. 141. fol. 37^v: cf. Weinberger, *Berliner philolog. Wochenschrift* 25 [1905] col. 167) et il en est de même en 1573 (cf. Gerlach, *Türk. Tage-Buch* p. 33). Selon toute vraisemblance, ce n'est qu'en 1574 qu'on conféra à Théodose la charge de protonotaire. En 1597, il est δικαιοφύλαξ (cod. Lipsiensis urb. I 22, fol. 30^r: cf. Heisenberg, *Georgii Acropolitae opera* I, Lipsiae 1903, p. XXI; cod. Leidensis Vulcan. 17, fol. 70^v: Lambros, *Νέος Ἑλληνομνήμων* 12 [1915] p. 390). Zygomas apparaît encore comme dicéophylax pendant les années suivantes (cf. encore cod. Cantabrig. Univ. Dd II 51, fol. 232^v: cf. Lambros, *Νέος Ἑλληνομνήμων* III [1906] p. 489; Zerlentes p. 10). Le dernier témoignage connu que l'on puisse rapporter à la vie de Théodose Zygomas, est donné par la mention (Θεοδοσίου δικαιοφύλακος) dans un document ecclésiastique (*Sathas, Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη* III, Venise 1872, p. 553) de l'année 1604. Legrand a cru voir encore une donnée biographique qui viserait l'année 1614, dans les mots qu'on lit dans un manuscrit de Στεφανίτης καὶ Ἰηγηλάτης (traduction en grec

vulgaire de Théodose Zygomas), à savoir cod. Paris. graec. 2902 A, fol. 26^r: καὶ νῦν ἐγὼ Θεοδόσιος εἰς τὴν ἀπλήν γλῶσσαν ἐνέτι σωτηρίῳ χιλιοστῶ ἑξακοσιοστῶ δεκάτῳ τετάρτῳ. Cependant ces mots, allégués par Legrand, s'expliquent assurément par une erreur du copiste, qui sans doute a voulu écrire en toutes lettres la date ,αφιδ' — car telle est (= 1584) la date de la traduction de Théodose, par exemple, dans ces manuscrits: Gymnase grec de Salonique ms. N^o 77 (Serruys, Rev. des bibliothèques 13 [1903] p. 70 v); Ms. de Constantinople, Collection X. A. Siderides ms. N^o 10, p. 103; Ms. du Ζωγράφειον à C-ple N^o 19 [ancien 13] (Papadopoulos-Kerameus, Izvěstija Russk. Archeolog. Institut. v Konstantinopolē 14 [1909] p. 69 sq.). Ainsi, l'année 1614 n'intéresse certainement pas la biographie de Théodose Zygomas. L'auteur estime en conséquence qu'il manque toute trace de Théodose postérieure à 1604.

La période du protonotariat de Théodose est comprise entre 1574 et 1597. La note que contient le Ms. Varsoviensis (nous y voyons Théodose protonotaire), ne peut évidemment être rapportée qu'à 1579 ou à 1589. Le séjour de Taranowski à Constantinople en 1579 est attesté de la façon la plus précise (du 26 mars au 5 juin: v. Charrière, Négociations III, p. 789 sqq., 795 sq., 800; Archives de l'État à Vienne, *Turcica* fasc. 28a, convol. 1, fol. 379; convol. 2, fol. 83. 131. 233; convol. 3, fol. 86). En 1589, ce sont au contraire d'autres personnages qui furent chargés de l'ambassade polonaise en Turquie. Or, c'est incontestablement l'année 1579 qu'il faut substituer dans la souscription de Varsovie (αφοιδ' au lieu de αφαιδ'). Un autre argument fournit également une preuve en faveur de la justesse de cette conclusion. L'écriture de Théodose a subi, avec le temps, une évolution manifeste. L'auteur dresse une liste critique des autographes de Théodose Zygomas et donne un recueil de fac-similés d'après l'ordre chronologique. En comparant l'écriture de Zygomas pendant la période de 1578 à 1581 avec l'écriture de la note varsoviennne, on observe une ressemblance parfaite. Ainsi, la thèse de l'auteur est encore confirmée par cette constatation. L'analyse des manuscrits que l'on cite d'habitude comme autographes de Zygomas, a fourni plusieurs nouveaux renseignements de détail. Par exemple, en dépit de sa souscription (cf. Heisenberg, loco laud.; Omont Rev. d. ét. gr. 10 [1897] p. 68 sq.), le Lipsiensis urb. I 22 (Georges Acropolite), acquis

par Georges Dousa à Constantinople en 1597 — n'a pas été écrit de la main de Théodose Zygomalas: duperie qui ne saurait guère nous étonner. L'Oxoniensis Bodleianus *Auct. E. A. 8. (Misc. 53* chez Coxe) qui contient les Lettres de Jean Chrysostome, est un manuscrit écrit par Zygomalas, apporté — d'après l'argumentation de l'auteur — par G. Dousa de Constantinople en 1597 et prêté, avant l'an 1611, par les Dousas à Henri Savile à Oxford, éditeur de Jean Chrysostome.

L'acquisition du manuscrit d'Aristide par Taranowski apprend une fois de plus, que la Pologne — elle agissait en cela comme les autres pays — tâchait à cette époque de se procurer des manuscrits grecs en Turquie, par l'intermédiaire de ses ambassadeurs à Constantinople. Ce fait n'est pas sans intérêt pour l'histoire de l'humanisme polonais. D'une manière générale, c'est tout à la fin du XVI^e siècle qu'on a rapporté des efforts pareils. Le cas de Taranowski prouve que les humanistes polonais s'intéressaient vivement à cette recherche déjà un peu plus tôt, ce que révèle d'ailleurs une notice très significative de l'année 1577 qu'on trouve dans les mémoires d'Étienne Gerlach (*Türkisches Tage-Buch*, p. 360): »Den 23. [juin 1577] ist der Polnische Gesante Johannes von Siennow in Rimanow, Castellan zu Calizi, Senator (Reichsraht) in Polen, hier ankommen«. Nous lisons plus loin (p. 362): »Der Gesandte lässt allenthalben zu Constantinopel und Galata nach alten Griechischen Büchern fragen, die Er wol bezahlen wolle, man solle sie ihm nur bringen. Hat auch in das Patriarchat nach des Ἀγαθίου Chronic geschickt, und der Patriarch durch den [scil. Jean] Zigomalam mich fragen lassen, ob jemahl solch Buch gewesen seye?«

Si le livre de Taranowski fait partie de la Bibliothèque des Zamoyski, c'est qu'il a dû sûrement être offert par le diplomate à l'illustre chancelier Jean Zamoyski. Le manuscrit en question est d'ailleurs le même que celui que Förster signalait dans le *Rheinisches Museum* 55 (1900) p. 449. Toutes les informations de Förster qui remontent en fin de compte à une notice dilettante de l'abbé Louis Chiarini de l'année 1829 (celui-ci avait alors examiné notre manuscrit), apparaissent aujourd'hui comme fausses ou inexactes, à la lumière de l'analyse de l'auteur.

22. ZAWADZKI T.: *Rękopis Biblioteki Czartoryskich z r. 1555 zawierający Nauki duchowne dla Zofji Odrowążówny. (Le manuscrit de l'année 1555 de la Bibliothèque des princes Czartoryski, contenant les Leçons spirituelles destinées à la Demoiselle Sophie Odrowąz. Présenté dans la séance du 14 juin 1928.*

L'étude sur le manuscrit 1256 conservé à la Bibliothèque des princes Czartoryski comprend deux parties. La première s'occupe du point de vue historique et littéraire, analyse le contenu du manuscrit de l'année 1555, dans lequel nous trouvons les Leçons spirituelles et examine ses origines, ainsi que la question de savoir qui en a été l'auteur (il comprend 404 pages in 8-0). A la dernière page du manuscrit, nous voyons indiquée la date de la composition des Leçons spirituelles et les initiales K. R. »Ces leçons ont été composées l'an de grâce 1555. K. R. en est l'auteur«. S'appuyant sur le troisième »dialogue concernant l'exécution« de Stanislas Orzechowski, l'auteur suppose sans grand risque de se tromper que c'est précisément Clément (en polonais »Klemens«) Ramułt qui a composé ce petit livre manuscrit, actuellement conservé au Musée Czartoryski, après quoi il fournit de nombreux arguments à l'appui de cette thèse. La seconde partie du travail s'occupe de l'analyse de la langue qu'écrit Cl. Ramułt. Elle traite en particulier: 1^o de l'orthographe des »Leçons spirituelles (voyelles, consonnes, union et division des mots); 2^o de (examinée dans les détails); 3^o de la formation des mots; 4^o de la flexion des substantifs; 5^o des pronoms, des adjectifs et des adjectifs numéraux; 6^o de la conjugaison; 7^o de la syntaxe, enfin 8^o du style. Un vocabulaire complète le travail ici résumé.

BIBLIOGRAPHIE POUR AVRIL—JUN 1928.

BOBKOWSKA WANDA: Nowe prądy w polskiem szkolnictwie ludowem w początku XIX w. Kraków 1928, 8^o, str. VIII + 318. (*Les tendances nouvelles dans l'enseignement primaire en Pologne au début du XIX^e siècle. Cracovie 1928, 8-0, VIII + 318 p.*).

»Bulletin International« de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Classe de philologie, Classe d'histoire et de philosophie. Année 1926, Cracovie, 8^o, p. IX + 160.

Contenu: Compte-rendu de l'Académie pour l'année 1926, p. III. — Compte-rendu de la séance publique de l'Académie du 16 juin 1926, p. VI. — Bibliographie pour l'année 1926, p. 155. — Résumés. p. I. — ABRAHAM W.: Le pontifical des évêques de Cracovie du commencement du XII^e s. p. 1. — ARNOLD S.: Les plus anciennes divisions administratives et politiques de la Pologne du moyen âge (XII^e et XIII^e siècle), p. 4. — BIRKENMAJER A.: Études sur Vitelo. Partie III. bis., p. 5. — BOCHNAK A.: L'église de l'ancienne abbaye cistercienne à Jędrzejów, p. 10. — BRAHMER M.: Le pétrarquisme dans la poésie polonaise du XVI^e siècle, p. 12. — CHMAJ L.: Samuel Przytkowski im Lichte der religiösen Strömungen im XVII. Jahrhundert, p. 16. — CHOTKOWSKI W.: L'histoire des couvents et des monastères grecs-unis en Galicie entre 1780 et 1848, p. 20. — DĄBROWSKI J.: Relazione sulle ricerche archivistiche in Italia, p. 28. — FELDMAN J.: La Pologne et la question d'Orient 1709—1714, p. 28. — FIJAŁEK J.: Matériaux pour servir à l'étude des rapports entre le graveur romain Jacques Lauro et des Polonais, au début du XVII^e siècle, p. 31. — FURMANKIEWICZÓWNA K.: La sculpture romane en Pologne, p. 41. — GAŚSIOROWSKI S.: Die griechisch-römische Miniaturmalerei und ihre Traditionen im Mittelalter, p. 43. — GAŚSIOROWSKI S.: Spätantike u. altchristliche Textilien aus Ägypten in polnischen Sammlungen p. 46. — GRABOWSKI T.: Liberté comme esthéticien, critique et historien de la littérature, p. 47. — GRODECKI R.: Die ältesten polnischen Zolltarife, p. 49. — HEITZMAN M.: Nicolas Hill. Une étude sur la renaissance de la philosophie atomiste au déclin du XVI^e et au commencement du XVII^e s., p. 52. — HELCZYŃSKI B.: Die Versicherung für fremde Rechnung, p. 62. — KLEMENSIEWICZ Z.: L'attribut accompagnant les formes personnelles du verbe être, p. 86. — KOWALSKI J.: Note sur la première édition monographique complète des leçons d'Adam Mickiewicz à Lausanne, publiées d'après le manuscrit, p. 90. — KRÓKOWSKI J.: De »Septem Sideribus« quae Nicolao Copernico vulgo tribuuntur (Symbolae ad carminum Horatii a Polonorum poetis latinis imitatione expressorum historiam), p. 94. — KRZYŻANOWSKI W.: The Location of Industries, p. 97. — KUMANIECKI K. F.: Quo temporis ordine Vergilius sin-

gulos Aeneidos libros elaboraverit, p. 101. — LEPSZY L.: Dürer in Polen, p. 105. — LISIECKI S.: La théorie de Platon sur l'existence première de l'âme humaine et la critique de cette doctrine, p. 111. — MANTTEFFEL T.: L'expansion franque en Italie au VI^e et au VII^e siècle, p. 114. — MŁĘ W.: Les miniatures de l'évangélaire de Ławriszew, n^o 2097, au Musée des Princes Czartoryski à Cracovie, p. 115. — NAMYSŁOWSKI W.: Der frühere kroatische Prozeß, p. 117. — OTCZEŃSKI J.: Recherches sur l'infixe nasal, p. 120. — PIEKARSKI K.: Die Anfänge der Buchdruckertätigkeit Florian Unglers in der Zeit 1510—1515, p. 128. — RUCZYŃSKI W.: Methoden und Ergebnisse der Untersuchungen hinsichtlich der Filiation der Handschriften der Theodicee des Matthäus von Krakau. »Rationale operum divinatorum«, p. 130. — SAWICKA ST.: Warsaw II by Arthur Grottger, p. 133. — SINKO T.: Études sur Jean Kochanowski, p. 135. — SINKO T.: De Platonis vita Apuleiana, p. 143. — SIERNABACH L.: Cercidaea, p. 144. — STRZYGOWSKI J.: Nord und Süd in der bildenden Kunst, p. 145. — WINDAKIEWICZ S.: Fredro et Molière, p. 148. — ZAKRZEWSKI K.: Il governo e l'opposizione nel tardo impero romano al tempo di Arcadio, p. 149.

Kwartalnik filozoficzny pod redakcją W. Heinricha przy udziale komitetu złożonego z ks. K. Michalskiego, J. M. Rozwadowskiego, W. Rubczyńskiego. T. V, zeszyt 4, Kraków 1927, 8^o, p. 385—512. (*Revue philosophique trimestrielle dirigée par W. Heinrich avec le concours d'un comité composé de l'abbé C. Michalski, de J. M. Rozwadowski et de V. Rubczyński. T. V, fascic. 4, Cracovie 1927, 8-0, p. 385—512*).

Treść: ADAM KROKIEWICZ: Pirron z Elidy i Timon z Fliuntu, str. 385. — ZYGUMONT ZAWIRSKI: Wieczne powroty światów (c. d.), str. 427. — W. M. KOZŁOWSKI: Filozofja czeska współczesna, 447. — STANISŁAW CHELIŃSKI: Schopenhauera teoria prawa i państwa, str. 450. Sprawozdania, 501. (*Contenu: Adam Krokiewicz: Pyrrhon d'Élide et Timon de Phlionte, 385. — Sigismond Zawirski: Le retour éternel des mondes (suite), p. 421. — W. M. Kozłowski: La philosophie tchèque contemporaine (suite), p. 447. — Stanislas Cheliński: La théorie du droit et de l'État chez Schopenhauer, p. 460. — Compte-rendus, p. 501*).

Tom VI, zesz. 1. Kraków 1928, 8^o, str. 1—110. (*Tome VI, fascic. 1. Cracovie 1928, 8-0, p. 1—100*).

Treść: Z. ZAWIRSKI: Wieczne powroty światów, str. 1. — STANISŁAW CHELIŃSKI: Schopenhauera teoria prawa i państwa, str. 26. — W. M. KOZŁOWSKI: Filozofja czeska współczesna, str. 48. — LUDWIK CHMAJ: Kartezjusz i jego filozofja w świetle ostatnich badań, str. 69. — Sprawozdania, str. 97. (*Contenu: Z. Zawirski: Le retour éternel des mondes, p. 1. — Stanislas Cheliński: La théorie du droit et de l'État chez Schopenhauer, p. 26. — W. M. Kozłowski: La philosophie tchèque contemporaine, p. 48. — Louis Chmaj: Descartes et sa philosophie à la lumière des dernières recherches, p. 69. — Comptes-rendus, d. 97*).

Monografje polskich cech gwarowych. Nr 4, Kraków 1928, 8°, str. 46 i mapa. (*Monographies sur les différentes formes des dialectes polonais, n° 4, Cracovie, 8-o, 1928, 46 p. avec une carte.*)

Treść: MIECZYSLAW MAŁECKI: Archaizm podhalański. (*Contenu: Mieczysław Małeki: L'Archaïsme podhalien.*)

Prace Komisji antropologii i prehistorji Pol. Akad. Um. Nr 1, Kraków 1927, 8°, str. 130. (*Travaux de la Commission d'anthropologie et de préhistoire de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, n° 1, Cracovie 1927, 8-o, 130 p.*)

Treść: J. TALKO-HRYNCEWICZ: Krakowiacy współczesni. (*Contenu: J. Talko-Hryniewicz: Les habitants contemporains de la région de Cracovie.*)

Prace Komisji etnograficznej Pol. Akad. Um. Nr 7, Kraków 1928, str. 318. (*Travaux de la Commission d'ethnographie de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, n° 7, Cracovie 1928, 318 p.*)

Treść: CZESŁAW PIETKIEWICZ: Polesie rzeczyckie. Materiały etnograficzne. Cz. I. Kultura materialna. Z 291 rysunkami w tekście. (*Contenu: La Polesie de Rzeczycza. Matériaux ethnographiques. I^{re} partie. Le côté matériel de la civilisation. Avec 291 gravures dans le texte.*)

ROSTAFIŃSKI JÓZEF: Catalogi plantarum, quae a. 1651 Varsaviae in hortis botanicis regis Ioannis Casimiri colebantur, secundum conspectus hortulanorum Bartholomei Gei et Iacobi Haic. Accedit catalogus tertius plantarum indigenarum, quae circa Varsaviam nascuntur, auctore Martino Bernhardo.

Editionum Collegii ad historiam scientiarum mathem.-naturalium perscrutandam vol II. Cracoviae 1928, 8°, 100 p.

Rozprawy Wydziału historyczno-filozoficznego Pol. Akad. Um. Serja II, t. XLII (og. zb. t. 67), Nr 1, Kraków 1928, 8°, str. 185. *Mémoires de la Classe d'histoire et de philosophie de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Série II. T. XLII [T. 67. de la publication complète], n° 1, Cracovie 1928, 8-o, 185 p.*

Treść: M. CICHOCKI: Medjacja Francji w rozejmie altmarskim. (*Contenu: M. Cichocki: La médiation de la France pendant l'armistice d'Altmarkt.*)

Table des matières.

	Page
N ^o 4—6.	
Comptes rendus de l'Académie pour avril-juin 1928	45
Séance publique de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres	46
Bibliographie pour avril-juin 1928	93
Résumés	
11. Demiński Br. : Le rôle diplomatique de Lucchesini et la question polonaise entre 1791 et 1795	50
12. Dobrzycki J. : Le palais des comtes Raczyński à Rogalin	54
13. Glema F. (abbé): Les états provinciaux de Prusse ainsi que Pierre Kostka, évêque de Chełmno, pendant le second inter-règne (1574—1576)	58
14. Godziszewski Wl. : La Pologne et l'empire moscovite à l'époque de Ladislas IV.	62
15. Godziszewski Wl. : La frontière entre la Pologne et l'empire moscovite, fixée entre 1634—1648, en vertu du traité du paix de Polanów	65
16. Kotwicz Wl. : Quelques remarques sur les statues de pierre dites »baba« (»femmes en pierre«)	70
17. Małcki Mieczysław : Le tsakavisme et les phénomènes analogues	81
18. Sawicki Lud. : Notre porte ouverte sur le Levant et les ports de la Dobroudja	83
19. Sinko Tadeusz : De Vergilii rebus Bacchicis	85
20. Sternbach L. : Cratetea	87
21. Turyń Alex. : De Aelii Aristidis codice Varsoviensi atque de Andrea Taranowski et Theodosio Zygomala	87
22. Zawadzki T. : Le manuscrit de l'année 1555 de la Bibliothèque des princes Czartoryski contenant les Leçons spirituelles destinées à la Demoiselle Sophie Odrowąż	92